

fenêtres s/ cours

18 avril 2023
Numéro 489

Le journal de la FSU-SNUipp

métier

École-collège : une
liaison compliquée

dossier

Libérer la poésie

inter-
view

Danielle Tartakowsky



**Quand c'est non,
c'est non !**

108H, ÇA DÉBORDE !

Il faut reconnaître le travail déjà fait



#NonAuPacte
Enseignant



12 dossier

Libérer la poésie

Dire, lire, créer de la poésie à l'école : des pratiques qui trop souvent restent traditionnelles.

5 L'enfant

La pédagogie, plus forte que le jeu ?

6 actu

Retraites : quand c'est non, c'est non ! 8/ Le temps de travail explose / Direction dans l'impasse 9/ Droit à manifester : une impérative désescalade / Interview Fabien Jobard

10 grand angle

À Neuvecelle, l'école au cœur d'un projet architectural

21 métier&pratiques

22/ École-collège : une liaison compliquée
24/ Lecture : trop tôt / Le livre dans tous ses états
25/ Interview Agnès Florin, l'évaluation
26/ Aimer les problèmes, c'est possible
29/ Enfin la maternelle !

30 lire/sortir!

La fureur du jeu



32 société

Inflation alimentaire : le début de la faim 33/ Les enfants volés d'Ukraine / Climat : entre incertitudes et espoirs / Véronique Nahoum-Grappe, anthropologue, spécialiste des crimes de guerre

34 interview

Danielle Tartakowsky
« La mobilisation participe à la démocratie parlementaire »

FENÊTRES SUR COURS N° 489 du 18 avril 2023 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Guislaine David **RÉDACTION:** Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Guislaine David, Jean-Philippe Gadier, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto, Blandine Turki, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJApre / direction éditoriale: Julie Matas, graphique: Susanna Shannon et Maya Carrasco **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi
RÉGIE PUBLICITÉ: Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00
PRIX DU NUMÉRO: 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



sommaire 3

éditorial
Blocages démocratiques

Derrière le conflit sur les retraites qui met aux prises le gouvernement et toutes les organisations syndicales, soutenues par l'immense majorité de la population, ce sont deux visions de la société qui s'affrontent. Celle, libérale et autoritaire, qui déconstruit les droits sociaux au prétexte de les sauver, et celle portée par le mouvement social en faveur d'une société démocratique, solidaire, plus égalitaire, féministe et durable.



ARROGANCE ET BRUTALITÉ

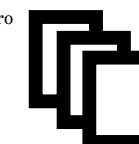
Très tôt, l'exécutif s'est enfermé dans de multiples mensonges à propos de l'égalité femme-homme, des carrières longues ou des fameux 1 200 euros. De plus en plus décrédibilisé, sans volonté de trouver une issue, Emmanuel Macron et sa Première ministre ont opposé arrogance et brutalité en utilisant la police à l'encontre des femmes, des jeunes ou encore des syndicalistes mobilisés-es, des rues des villes jusqu'aux champs de Sainte-Soline.

En stigmatisant le mouvement social, le gouvernement abîme la démocratie et fait grandir les rancœurs et la désespérance sociale.

En adressant une fin de non-recevoir à l'intersyndicale, Elisabeth Borne reste sourde à la demande de tout un pays. Elle fait le choix de renvoyer dans la rue les opposant-es, qui ne se laisseront pas détourner de leur objectif : le retrait de cette réforme inutile, injuste et brutale. Quelle que soit l'issue finale de cette séquence, le syndicalisme en sort grandi. Avec des personnels massivement mobilisés, le combat syndical se poursuit en faveur des droits sociaux, de l'augmentation des salaires et contre la politique éducative régressive de ce gouvernement.

BLANDINE TURKI

Joint à ce numéro un supplément « info retraités »



AIDEZ-NOUS FINANCIÈREMENT MERCI.

SANTÉ
Équipement de soins de santé, prévention, chirurgie, soins dentaires, santé psychologique

XXI^e SIÈCLE

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

PLUS DE 150 ACTIONS D'URGENCE ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DANS 50 PAYS AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX

PROTECTION DE L'ENFANCE
Accompagnement d'enfants orphelins et malades, scolarisation d'enfants vivant dans la rue, soins médicaux

PLUS DE 150 ACTIONS D'URGENCE ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DANS 50 PAYS AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX

ÉDUCATION, SCOLARISATION
Construction, réhabilitation d'écoles, centres éducatifs

COUPS DE POUCE À L'EMPLOI
Centres de formation, microcrédits, construction d'usines, de logements

PLUS DE 150 ACTIONS D'URGENCE ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DANS 50 PAYS AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX

ACCÈS À L'EAU, À L'ÉNERGIE
Construction de puits, centres, installation d'équipements solaires

FAIRE RECULER L'EXCLUSION
Foyer d'accueil pour des femmes victimes de violence, centre d'activités culturelles

PLUS DE 150 ACTIONS D'URGENCE ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DANS 50 PAYS AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX

AUTO-SUFFISANCE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRES
Création de vergers, jardins familiaux, maraîchage, coopératives

PLUS DE 150 ACTIONS D'URGENCE ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DANS 50 PAYS AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX

MONDIA-
Lisons la
Solidarité
PAS LA
MISÈRE

SOUTENEZ-NOUS FINANCIÈREMENT MERCI

La pédagogie, plus forte que le jeu ?

Développement des fonctions cognitives, de capacités communicationnelles ou acquisitions de connaissances... les effets de la pratique des jeux de société sont présumés positifs pour les enfants. À ce jour, ils restent toutefois moins documentés que ceux des jeux vidéo. Des travaux récents de psychologie expérimentale visent à combler ce déficit. Ils se consacrent aux « jeux créatifs », à la mécanique propre « impliquant la production d'idées originales pour gagner »,

précise Todd Lubart, professeur de psychologie à Paris Cité. Tout jeu de société, activité menée en petit groupe, « sollicite la communication, l'appréciation de l'état d'esprit ou des émotions d'autrui », mais tous ne permettent pas de « développer la créativité, la pensée critique, la communication ou la collaboration, ou une combinaison de ces compétences psychosociales ». Des études randomisées comparant groupes expérimentant des « jeux

créatifs » et groupes témoins permettent de mesurer la capacité des premiers, non pas à produire plus d'idées, mais à générer des « idées de meilleure qualité ». Ces idées tirent leur originalité de leur rareté statistique par rapport à des propositions plus fréquentes. D'autres effets de renforcement de l'estime de soi, « une forme de développement d'un sentiment d'auto-capacité », sont

«TOUT JEU DE SOCIÉTÉ SOLLICITE LA COMMUNICATION, L'APPRÉCIATION DE L'ÉTAT D'ESPRIT OU DES ÉMOTIONS D'AUTRUI»

également observés chez joueuses et joueurs qui « se rendent compte de l'acquisition et de la maîtrise de capacités cognitives et/ou communicationnelles réalisées en jouant », poursuit Todd Lubart.

DES ACQUIS SPÉCIFIQUES

Les conditions d'un transfert de capacités « spécifiques à un jeu » vers d'autres contextes, en particulier le champ des apprentissages scolaires, ne vont, cependant, pas de soi. Todd Lubart invite à la prudence en signalant que « le jeu est une porte d'entrée vers une capacité plus générale ». Des réserves qui font écho aux synthèses de Franck Amadiou et André Tricot rappelant que « les jeux sont des situations où (...) on réfléchit, on se trompe, on essaie encore, on agit, on progresse (...). Effectivement, on apprend en jouant. Tous les travaux (...) convergent malheureusement vers la même conclusion : en jouant au jeu X, on apprend à jouer au jeu X et c'est tout ! ». Selon eux, en matière d'apprentissages scolaires, le scénario pédagogique prime toujours : « Les jeux sont porteurs d'apprentissage quand un scénario pédagogique a été conçu pour qu'une utilisation « détournée » du jeu permette un apprentissage autre que celui du jeu ». Reste le plaisir de jouer, du partage et de l'évasion...
FRANCK BROCK



LES «JEUX CRÉATIFS» sont à distinguer d'autres supports tout aussi ludiques, intéressants et engageants mais fondés sur la recherche de la bonne réponse factuelle ou de la célérité.

© Millerand/INA/JA

Retraites Quand c'est non, c'est non!



Sans consentement ni du Parlement, ni de l'opinion publique, ni du monde du travail mobilisé, le président Macron s'entête à maintenir sa réforme des retraites. « Quoi qu'il en coûte » à la démocratie.

Tenir. Poursuivre. Car rien n'est résolu. Nourries de l'espoir d'une autre vie digne et heureuse après la vie professionnelle, où domine de plus en plus la perte de sens, les mobilisations contre le report à 64 ans de l'âge de départ à la retraite ne passent pas l'arme à gauche. Au droit légitime à revendiquer l'accès à une retraite en bonne santé, s'aggrave, depuis le recours au 49.3 d'un gouvernement sans majorité parlementaire, la lutte pour le droit à être entendu par un président, convaincu d'avoir raison, « seul contre tous ».

UN PRÉSIDENT NE DEVRAIT PAS DIRE ÇA

Assumant une « impopularité » atteignant désormais des sommets, Emmanuel Macron porte la responsabilité du blocage. Cultivant l'amalgame entre les manifestant-es usant d'un droit démocratique ordinaire et les foules sédi-

tieuses de Trump et Bolsonaro, brocardant les organisations syndicales pour leur présumé manque de contre-propositions quand celles-ci ont été systématiquement écartées d'un revers de main, ses propos du 22 mars ont mis le feu aux poudres. L'inconsistance de ses propres positions, passant d'une renouveau systémique en 2019 à un recul paramétrique en 2023, n'est toutefois pas parvenue à masquer les caractéristiques communes de ces projets, à la fois inutiles et injustes, en particulier pour des PE aux conditions de travail dégradées. À l'inconséquence présidentielle, l'ire responsable de la France du travail, portée par une intersyndicale pro-active, populaire et confirmée dans son unité par le congrès de la CGT, ne cesse d'alimenter les centaines de défilés et blocages irrigant tous les territoires, de Dax à Saint-Brieuc et d'Albi à Haguenau.

UN PRÉSIDENT DEVRAIT FAIRE ÇA

Après avoir usé et abusé de toutes les procédures à sa disposition pour court-circuiter le débat parlementaire, jusqu'à priver l'Assemblée nationale de vote sur la loi, le pouvoir a ajouté la crise démocratique à la crise sociale. Le recours abusif aux arrestations et placements en garde à vue visant à dissuader une jeunesse de plus en plus impliquée dans le mouvement social n'a pas abusé une population qui tient le gouvernement pour responsable des tensions. Les forces vives du pays continuent de refuser de prolonger une carrière qui les prive des meilleures années de la retraite. Une mobilisation durable qui s'inquiète légitimement de l'avis que devra rendre le Conseil constitutionnel, inconnu à l'heure où nous écrivons. Au-delà d'une censure par « les sages », un précédent pourrait éclairer l'Élysée. En 2006, Jacques Chirac avait finalement opté pour l'apaisement en choisissant de ne pas promulguer la loi sur le CPE*. La poursuite d'une contestation majoritaire confirme qu'il est toujours temps pour Emmanuel Macron de se faire une raison. FRANCK BROCK

* Contrat première embauche

Focus

Face au refus du président de répondre aux sollicitations de l'intersyndicale et à l'empêchement d'un débat parlementaire aboutissant au vote de la loi sur les retraites, les huit syndicats se sont publiquement exprimés en faveur « d'une consultation citoyenne ». Les parlementaires se sont emparé de cet appel et ont déposé le 20 mars un projet de Référendum d'initiative partagée (RIP) auprès du Conseil constitutionnel. Les conditions règlementaires requises étant remplies, celui-ci devrait logiquement la valider. Pour aboutir, la demande de RIP devra alors recueillir les signatures de 10% du corps électoral, soit 4,8 millions de personnes. Au vu de la hauteur inédite des manifestations, du rejet massif de la réforme, ce niveau est atteignable malgré une procédure en ligne peu intuitive. Les organisations syndicales, dont la FSU et la FSU-SNUipp, prendront toute leur place pour actionner ce levier complémentaire à un haut niveau de mobilisation. À l'issue de ce processus, le Parlement disposera de six mois pour examiner la proposition référendaire. S'il ne lui donnait pas de suite favorable, l'organisation d'un référendum sur le maintien du départ à la retraite à 62 ans reviendrait à la présidence de la République. Comme une sortie aux crises sociales et démocratiques avant la nécessaire prise en compte des propositions alternatives des organisations syndicales.

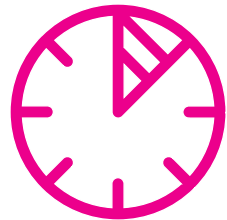
Le temps de travail explose

30 124 PE ont répondu en cinq jours seulement à la consultation de la FSU-SNUipp sur les obligations réglementaires de service, les fameuses « 108 heures » annuelles. Ce sont tous les temps formels ou informels autour du temps de classe, indispensables aux missions d'enseignement qui explosent. 96% des PE consacrent un temps supérieur aux 48 heures prévues pour le travail en équipe pour les

concertations avec les partenaires éducatifs dont les parents d'élèves. Ce travail invisible doit être reconnu par le ministère. La FSU-SNUipp demande une remise à plat des 108 heures, et plus globalement du temps de travail des PE, le triplement immédiat de l'ISAE et une réelle revalorisation avec une première étape de 300 euros nets par mois pour toutes et tous, sans contrepartie.

DES TÂCHES NON RECONNUES

89%
2 fois 10 minutes d'accueil



86,8%
Temps de rencontre, RDV avec les parents d'élèves



72,4%
Fêtes de fin d'année, lotos (organisation, gestion, rangement)



74,6%
Journée(s) supplémentaire(s) pré-rentree



70%
Liaison avec les autres enseignant-es



71,4%
Liaison avec d'autres professions (orthophoniste, ergothérapeute, infirmier-e scolaire, médecin scolaire...)



Source : Consultation nationale FSU-SNUipp fondée sur 30 124 réponses, mars 2023

Focus

DIRECTION DANS L'IMPASSE

Le 29 mars, les organisations syndicales ont participé à une réunion où le ministère de l'EN a présenté les décrets d'application de la loi Rilhac qui devraient être publiés en mai pour une application prévue à la rentrée prochaine. La FSU-SNUipp note positivement que l'élaboration des PPMS ne relève plus des directrices et directeurs, désormais uniquement associés à leur mise en œuvre. En revanche, le ministère avance des propositions qui, au lieu de conforter les collectifs de travail, entraîneraient une différenciation par rapport aux autres PE. La proposition d'évaluer les directeurs et directrices au bout de trois ans, puis tous les cinq ans, les exclurait des rendez-vous carrière. Par contre, l'exercice de ces missions ferait bénéficier d'un avancement de carrière accéléré avec une bonification de trois mois par an pour le passage d'un échelon à un autre. Si leur revalorisation est nécessaire, elle ne peut se faire au détriment des autres PE. Le ministère ne prévoit aucune augmentation des quotités de décharge, ni de mise à disposition des moyens humains nécessaires pour garantir une aide administrative. Ce sont pourtant ces mesures, accompagnées d'une simplification administrative, d'une formation initiale et continue de qualité, qui amélioreraient les conditions de travail et doivent constituer de véritables réponses pour la direction d'école.

Ne pactisons pas !

Le pacte enseignant prévu par le ministère de l'EN propose de travailler plus pour gagner plus, principe inacceptable pour la FSU-SNUipp : école ouverte, intervention en 6^e, projets sur le fond d'innovation pédagogique, tutorat des élèves à besoins particuliers, mission de coordination nouvelle... la liste est longue. Ce pacte ne répond ni aux besoins de la profession ni à ceux des élèves.

Mobilisations contre la réforme des retraites

Droit à manifester : une impérative désescalade

90 au 4 avril. C'est le nombre de saisines reçues par Claire Hédon, défenseuse des droits (DDD), et présentées par des témoins ou des victimes de violences de l'ordre. Le contrôle externe et indépendant des forces de l'ordre par la DDD vise à s'assurer que l'objectif du maintien de l'ordre est bien le respect de la liberté fondamentale de manifester, avec comme corollaires la protection et la sécurité des personnes. Son travail d'enquête

porte en particulier sur le respect du principe de proportionnalité qui doit présider en toutes circonstances, y compris dans les rassemblements spontanés qui ne constituent pas un délit. Claire Hédon plaide pour une nécessaire désescalade, mise en œuvre chez nos voisins européens, qui privilégie la communication, le dialogue et l'explication des interventions à une logique répressive uniforme où se multiplient les atteintes à la déontologie.

Partout dans l'unité



7 500 personnes ont manifesté à Guéret le 7 mars, dans cette préfecture de la Creuse de 13 000 habitants, du jamais vu ! Des cortèges denses, dynamiques se sont déployés autant dans les petites et moyennes villes que dans les grandes tout au long des journées successives de mobilisation contre la réforme des retraites. Une

diversité et une déclinaison locale de manifestations inédites a permis à l'ensemble de la population de participer à ce mouvement. Et ce malgré les diverses tentatives d'intimidations des militant-es syndicaux. Désormais, il faut compter avec les jeunes et les étudiant-es qui ont rejoint les rangs de l'opposition à cette réforme.

3 questions

FABIEN JOBARD
docteur en sciences politiques et directeur de recherches au CNRS

1. LA RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS, UNE STRATÉGIE POLITIQUE ?

Le maintien de l'ordre en France relève d'un schéma national mis en œuvre par le préfet, représentant du gouvernement. C'est donc bien le politique qui définit la stratégie. À Sainte-Soline, la réponse disproportionnée est liée à une angoisse des mouvements d'occupation. Le désordre a été légitimé « quoi qu'il en coûte » avec des blessés et deux personnes entre la vie et la mort. Sur la réponse aux mobilisations post 49.3, le nombre d'enquêtes IGPN* lancées ne laisse aucun doute sur une brutalité. Les unités interviennent à partir de leur formation, leur culture visant à faire face aux violences urbaines. Le gouvernement part du principe qu'une manifestation non déclarée est répréhensible avec intransigeance, contrairement à ce qu'indique la Cour européenne des droits de l'homme.

3. CELA CACHE-T-IL UNE VIOLENCE SOCIALE ?

En effet, dans le cas de la réforme des retraites, les violences insidieuses sur le long terme, comme l'érosion de l'espérance de vie en bonne santé, sont difficiles à percevoir sans travail de documentation. Au contraire, le feu est un « spectacle » qui donne à voir des violences sociales envers la population qui, elles, sont moins apparentes mais plus durables. Manifestation est un mot religieux désignant la révélation de l'esprit Saint aux yeux des gens. Manifester c'est vouloir montrer ce qui est invisible. PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE BLANCHARD

2. QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POSSIBLES ?

La négation de la délibération parlementaire ne pouvait qu'amener certains manifestants à s'éloigner des cortèges classiques considérés

alors comme inutiles. Dans tous les mouvements, des fractions sont favorables à une violence contre les biens. Mais les services d'ordre des organisations syndicales leur laissent peu d'opportunité. Il y a une diffusion du mouvement où quelques dizaines de personnes deviennent quelques centaines. Pour autant, nous restons sur des cavalcades dans les villes, des incendies de poubelles, des destructions de panneaux, loin d'une radicalisation vers une action armée. Sans commune mesure avec les violences de l'Allemagne des années 70 ou des années de plomb italiennes. En revanche, une translation du débat sur les retraites au profit de celui d'un retour à l'ordre, avec le risque d'un « pourrissement du mouvement » mal contrôlé, est une stratégie classique gouvernementale.

nationale interprofessionnelle, le 31 mars. Ce taux élevé marque une hausse par rapport au début du mouvement en janvier.

contre la réforme des retraites, selon un sondage Odoxa réalisé pour Le Figaro, à l'issue de la 10^e journée de mobilisation

C'EST LE POURCENTAGE DE LA POPULATION QUI AFFIRME SON SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS

66%

*Inspection générale de la police nationale

À Neuvecelle, l'école au cœur d'un projet architectural

Dans la commune de Neuvecelle en Haute-Savoie, l'augmentation des effectifs de classe a enclenché une réflexion plus globale sur le bâti au service de l'ensemble des usagers des services publics.

Selon une habitude bien établie, dans la commune de Neuvecelle (Haute-Savoie), des élèves de cycle 3 se rendent de leur propre chef, après la classe, à la médiathèque et s'installent confortablement pour effectuer leurs devoirs. «*La médiathèque a été pensée pour être un lieu de rencontre, faire en sorte que chacune et chacun puisse se l'approprier quel que soit son âge*», explique Armelle Doucet, la responsable. Un fonctionnement qui ne doit rien au hasard. En effet, dans ce village de plus de 3000 âmes, situé sur les hauteurs du lac Léman à quelques kilomètres d'Évian, une réflexion a été menée par la commune avec l'ensemble des partenaires et usagers des services publics alors qu'il ne s'agissait au départ que de régler un problème de bâti scolaire. «*Tout est parti en 2014 de la nécessité d'agrandir l'école qui voyait ses effectifs augmenter fortement*, se rappelle la maire Nadine Wendling. *Mais en faisant le tour des besoins, nous nous sommes très vite rendus compte que cela dépassait le cadre et les horaires scolaires. Il y avait des demandes*



CET ENSEMBLE ARCHITECTURAL a reçu le prix de l'Équerre d'Argent 2021.

multiples, une volonté et un désir de mieux vivre au sein de notre village ». Plusieurs besoins ont été identifiés en plus des nécessaires créations de classes: le regroupement géographique des écoles maternelle et élémentaire, l'aménagement de lieux abrités de la pluie pour les élèves, le réaménagement du dortoir, la suppression des classes traversantes en maternelle, l'agrandissement du restaurant scolaire. Il s'agissait aussi d'en profiter pour répondre à d'autres besoins avec la construction d'une salle d'évolution sportive, d'un lieu de garde pour les 0-3 ans, d'un accueil de jour pour les personnes âgées, d'une bibliothèque avec une capacité d'accueil plus grande et de locaux pour le périscolaire. «*Il était important de conserver au cœur du village l'école qui rythme la vie des*

habitants, de rénover le plus possible les bâtiments mais aussi de favoriser les déplacements à pied et d'assurer la sécurité des usagers», précise l'édile.

CRÉER DU LIEN

Munie de ce cahier des charges, la municipalité décide de se tourner vers un concours d'architecture. Sur soixante candidatures parvenues en mairie, trois sont retenues par un collectif composé d'élus et de professionnels, mais aussi des deux directrices d'école associées au projet. «*Une solution monobloc très dense, une proposition très moderne intégrée dans la pente et une proposition plus diffuse dans le village qui donnait envie de s'y balader, c'est cette dernière qui a fait accord*», se remémore la maire. «*Nous avons tout de suite identifié l'aspect intergénérationnel du*

projet, explique de son côté Nicolas Debicki, architecte des ateliers PNG architecture. *Pour favoriser les échanges, l'entrée de la médiathèque, de la salle de sports et de la restauration scolaire se fait dans une cour commune au futur bâtiment de l'accueil de jour des personnes âgées et de la Maison des assistantes maternelles*». L'utilisation par diverses personnes, la circulation entre les sites et autour de l'école et la propension à se fondre dans le paysage ont été les fils conducteurs du projet. «*Les différents bâtiments ont été fragmentés pour que chacun ait une dimension et une résonance avec le tissu urbain existant. Le projet devait s'inscrire dans le cœur du village mais aussi tenir compte de la topographie qui est très importante, 12 mètres entre le point le plus haut et le plus bas*», indique l'architecte. L'autre thématique importante a été l'intégration des bâtiments dans le grand paysage. Les fenêtres sont surdimensionnées et mettent en valeur l'extérieur donnant un aspect contemporain au bâti. Les bâtiments sont disposés en quinconce, ce qui permet d'avoir une très belle vue de l'intérieur mais aussi de l'extérieur sur tout le paysage. «*L'idée était*

aussi de favoriser les échanges et le déplacement par l'architecture, c'est ce qu'on appelle la chronotopie, pour apporter une qualité de vie supplémentaire aux élèves notamment mais aussi à tous les autres utilisateurs», souligne l'architecte.

UN MIEUX-ÊTRE POUR TOUTES ET TOUS

Un chemin central traverse et dessert l'ensemble des bâtiments en toute sécurité, plus besoin de traverser la route pour se rendre à la médiathèque. Un nouvel aménagement qu'apprécie l'ensemble de l'équipe enseignante. «*Avoir la salle de sports, les locaux du périscolaire et la médiathèque à portée de main en toute sécurité facilite le fonctionnement et l'organisation des activités*, indique la directrice Véronique Vuarnoz. *Ces espaces communs autour de l'école sur des temps différents favorisent le lien avec les familles qui sont aussi séduites par ces locaux*». Les classes sont lumineuses, spacieuses, bien insonorisées et disposent de nombreux rangements. À la maternelle, le grand couloir réalisé pour desservir les classes fait l'unanimité tout comme l'aménagement

UN BÂTI À RECONSTRUIRE

Pour la FSU, la question du bâti scolaire doit accorder une attention particulière à la santé et à la sécurité des personnels et des usagers. Les conditions de travail et la santé des membres de la communauté éducative sont parfois fortement dégradées par la vétusté de territoires entiers (écoles de Marseille, établissements d'Île-de-France ou des départements et régions d'outre-mer) ou d'établissements particuliers. Mais les questions environnementales doivent aussi être prises en compte. La suppression des passoires thermiques, la rénovation des locaux sont des enjeux de réduction des inégalités territoriales. Si les lois de décentralisation ont rendu les collectivités responsables du financement de la rénovation et de la maintenance des écoles et établissements, il devient nécessaire d'établir et de renforcer une politique nationale du bâti scolaire, qui se doterait d'une législation plus contraignante, mais aussi d'instances de contrôle par des organismes dotés de moyens suffisants.

de la cour d'école où la pente a été utilisée pour y installer une glissière. «*Les récréés sont plus apaisées, les élèves jouent beaucoup avec les copeaux de bois, observent la nature et inventent de nouveaux jeux*», rapporte une enseignante. Tout au long du projet et encore maintenant, la directrice apprécie d'être intégrée à la réflexion mais aussi que l'ensemble des personnels exerçant dans l'école soit sollicité pour donner son avis. «*Cela permet de croiser nos regards, nos ressentis, de lever des points noirs et d'essayer collectivement d'améliorer ce qui peut l'être comme la signalisation des bâtiments, les possibilités d'affichage dans les classes ou encore le bruit dans les couloirs*», insiste Véronique. *D'autant que la municipalité reste attentive à nos demandes et fait tout ce qu'elle peut pour y répondre*». NELLY RIZZO

dossier

Dossier réalisé par Nelly Rizzo,
Philippe Miquel, Emmanuelle
Quémard et Virginie Solunto

Dire, lire, créer de la poésie à l'école : des pratiques qui trop souvent restent traditionnelles. Pourtant, la liberté qu'offre la poésie s'avère essentielle pour l'émancipation et l'ouverture au monde de l'enfant.

Libérer la poésie

Libérer la poésie

La poésie fait un retour en force dans la société. Lors de sa cérémonie d'investiture, Joe Biden a donné la parole à la jeune poétesse afro-américaine Amanda Gorman... En France, Arthur Teboul, le populaire leader du groupe de rock et pop « Feu ! Chatterton » compose des poèmes minute dans des cafés en écoutant des inconnus raconter des fragments de leur existence. Sur les étals des librairies, les recueils de poésie partent comme des petits pains et la création poétique est au cœur de pratiques culturelles en vogue comme le rap et le slam. Pourtant, même si le poète et pédagogue Jean-Pierre Siméon considère que « la création poétique et sa mise en voix doivent être au cœur de tout projet éducatif », la poésie sous ses diverses formes peine à franchir le seuil de la classe. D'abord, parce qu'un certain flou entoure cet enseignement qui fait pourtant partie intégrante des programmes. Souvent cantonnée à un exercice de mémorisation et d'expression orale sous forme de récitation, l'enseignement de la poésie ne donne pas toujours sa pleine mesure auprès des élèves (page 16). Les PE peuvent, en effet, parfois manquer de confiance et rester prisonniers d'une image faussée de la poésie, l'ayant eux-mêmes souvent abordée au cours de leur scolarité dans le cadre d'une approche plutôt classique et formaliste.

Pourtant, la profession enseignante est consciente que la poésie participe à la construction de la sensibilité et de l'imaginaire de l'enfant, développe ses acquisitions linguistiques, lui offre une vision multiple du monde.

FAIRE PARTIE DU QUOTIDIEN

« La poésie mobilise chez les élèves des compétences multiples comme savoir lire, écouter, oraliser, comprendre, produire de l'écrit, restituer ce que dit un texte poétique pour pouvoir le partager, donner son avis, avoir des débats d'interprétations... Enseigner la poésie offre un grand champ de liberté », indique notamment Sabine Contival, conseillère pédagogique en arts plastiques (page 17). « La poésie devrait faire partie du quotidien dans toutes les écoles, avec un poème par jour et pas seulement pendant le Printemps des poètes », considère Mélanie Leblanc, poétesse et marraine de l'édition 2023 d'École en poésie.

“Enseigner la poésie offre un grand champ de liberté”

« Elle peut être présente dans toutes les activités scolaires, de l'éducation physique et sportive aux mathématiques en passant par les arts plastiques, complète-t-elle. Il ne s'agit pas de faire de la poésie utilitariste mais de toujours convoquer les émotions, les sentiments, l'expression personnelle ».

S'AUTORISER À JOUER AVEC LES MOTS

Dans les classes, les PE impulsent de multiples approches du texte poétique et constatent à quel point les enfants

sont sensibles à l'art d'assembler les mots pour leur donner un sens inhabituel. « Au départ, c'est rude et ils rient beaucoup, témoigne Anne-Catherine Leprat, enseignante en CE1-CE2 à l'école élémentaire Nicolas Leblanc de Bourges (pages 16-17). Ils mettent du temps à s'autoriser à jouer avec les mots. Doucement, on trouve des inférences entre ce que l'on voit et ce que l'on ressent. Ce n'est pas un travail normé, mais plutôt une sorte de bain ». Un bain qui reste connecté aux apprentissages linguistiques. « Ils ap-

prennent à observer et à manipuler les mots dans une démarche artistique pour exprimer leur pensée, poursuit l'enseignante. On travaille dans une balance entre l'écriture et le dire. La poésie est à transmettre, elle sera lue et il faut que cela soit compréhensible par rapport à ce que l'on veut exprimer ».

Pour Eric Nigon, maître de CM1-CM2 et formateur à l'école Blanche Cavarrot de Reims, classée REP+, la poésie est abordée comme un espace de liberté, de création et d'échanges qui permet éga-



DÉPASSER LES FRONTIÈRES

Le « Printemps des poètes » a été conçu pour contrer les idées reçues et rendre manifeste l'extrême vitalité de la poésie en France.

Cette manifestation a pris très vite une ampleur nationale, puis internationale, en sensibilisant les publics à la poésie sous toutes ses formes sur l'ensemble des territoires. Poètes et poétesse, maisons d'édition, personnels enseignants, bibliothécaires, élèves, associations ou encore simples lecteurs ou lectrices mais aussi le monde du spectacle, participent à diffuser et partager la poésie. Après l'ardeur, la beauté, le courage, le désir et l'éphémère, les frontières sont la thématique de la 25^e édition 2023. Un choix réalisé par Sophie Nauleau, écrivaine, afin de « questionner ce monde qui rassemble, étonne, dépayse, plus qu'il ne sépare ».

lement de s'attaquer aux inégalités scolaires (page 18). « Pour ces enfants qui ne sont pas toujours de grands lecteurs, l'idée est d'avoir une approche sensible d'un texte, éloignée du scolaire qui les met trop souvent en difficulté », observe-t-il.

Une approche qu'approuve Sabine Contival. « La compréhension et le ressenti d'un texte peut varier d'une personne à l'autre sans que cela soit un problème. Vouloir tout comprendre est un écueil à éviter, l'important n'est pas le sens mais ce que va y mettre chaque élève ».

Partager la créativité

Longtemps cantonnée dans les programmes à la mémorisation, la poésie à l'école fait culture commune par la fréquentation des œuvres, la création poétique et la mise en voix.

«La récitation, sans qu'on en exclue la pratique, ne peut pas constituer une approche privilégiée et, encore moins, exclusive de la poésie». Par ces mots, le dossier du site éducol* rebat les cartes d'une pratique de la poésie trop longtemps cantonnée à la mémorisation et à l'expression. «La poésie s'inscrit au croisement de deux domaines que l'école a plutôt coutume de tenir disjoints... la maîtrise de la langue et l'éducation artistique», poursuit le dossier. La poésie, c'est solliciter le langage autrement que dans ses dimensions utilitaires et fonctionnelles et sortir des normes. Il s'agit d'enrichir les moyens langagiers des élèves, d'entrer dans des voies authentiques de la parole par-

delà les difficultés apparentes car en poésie pas question de tout expliquer mais plutôt laisser la langue agir. La fréquentation régulière des œuvres mais aussi des poètes vivants doit être encouragée ainsi que la confrontation à la diversité qui enrichit le rapport aux autres, au monde, à soi, à la langue. Cette culture commune ainsi constituée riche d'échanges se construit dans et hors la classe. Parce qu'elle permet «d'imaginer, dire et célébrer le monde», la création poétique et sa mise en voix doit être «au cœur de tout projet éducatif» pour le poète et pédagogue Jean-Pierre Siméon.

* «La poésie à l'école» (mars 2004, mise à jour 2010)



© Millerand/NAJA

Jouer avec les mots

À l'école élémentaire Nicolas Leblanc à Bourges (Cher), la poésie c'est du pain quotidien.

«Écrire deux phrases avec les mots frontières, assez, forêt, mer, rivière, hiver». En ce début de matinée, les élèves de CE1-CE2 d'Anne-Catherine Delprat se lancent, après deux multiplications, dans un premier travail d'écriture. L'école, dont l'équipe est engagée en poésie tout au long de l'année, a été labellisée «École en poésie» par l'OCCE* il y a deux ans. «Nous faisons de la poésie au quotidien», explique l'enseignante. Dans la classe, c'est un mode d'expression mais aussi un outil d'apprentissage et une ouverture sur le monde. Cela fait beaucoup pour le climat de l'école.

En début d'année, des petits mots sont sortis de petites boîtes: crayon, fraise, salade... trois mots pour construire une phrase, ça commence tout doucement. «Au départ, c'est rude et ils rient beaucoup», raconte Anne-Catherine. Ils mettent du temps à s'autoriser à jouer avec les mots. Doucement, on trouve des inférences entre ce que l'on voit et ce que l'on ressent. Ce n'est pas un travail normé, mais plutôt une sorte de bain». Souvent liés au projet de classe du moment, les travaux d'écriture partent de notions, de textes d'auteurs ou d'œuvres d'art. «De la description à la poésie via l'oralisation, on cherche à aller vers quelque chose de plus léger», explique-t-elle. Quand-ce que je pourrais changer pour que cela devienne de la poésie?». Des ateliers d'écriture et d'écoute, des lec-

tures régulières, une fois par semaine un «jogging» d'écriture, des résumés, des suites mais aussi des mises en voix et des brigades poétiques, petites équipes chargées de colporter des poèmes dans d'autres classes. «La semaine dernière, un poète de "Poètes en Berry" est venu offrir ses poèmes aux élèves. Lors d'un atelier, il leur a expliqué la transmission des émotions, comment "envoyer" leurs poèmes», rapporte l'enseignante.

TRANSMISSION

Puis, chacun et chacune se replonge dans les poèmes écrits dans la cadre du «Printemps des poètes», dont le thème cette année est «frontières», et peaufine sa production. «À quoi ça sert la frontière? La pluie la traverse quand il pleut averse. À quoi ça sert la frontière à part séparer père et mère», a écrit Émile. Ce fut un travail de longue haleine entre collecte de mots, recherche de rimes et tâtonnement dans l'écriture. «Ils apprennent à observer et à manipuler les mots dans une démarche artistique pour exprimer leur pensée», témoigne l'enseignante. On travaille dans une balance entre l'écriture et le dire. La poésie est à transmettre, elle sera lue et il faut que cela soit compréhensible par rapport à ce que l'on veut exprimer.»

Lors de la présentation aux parents, les poèmes recopiés sur des papiers colorés seront accrochés dans la cour et offerts puis «lancés» au mégaphone des deux côtés d'une frontière matérialisée. Certains seront enregistrés par «Studio Zef», la radio de l'OCCE. Pour que la poésie soit une fête pour tout le quartier, les élèves de CP offriront leurs poèmes aux résidents d'un EHPAD**, tandis que les plus grands iront déposer les leurs sur les pare-brises des voitures ou dans les boîtes aux lettres des habitants.

*OCCE: Office central de la coopération à l'école.

**EHPAD: Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.



3 QUESTIONS À...



SABINE CONTIVAL,
conseillère

pédagogique arts
plastiques à Toulouse

1.

ENSEIGNER LA POÉSIE, EST-IL COMPLEXE?

Oui et non. Oui parce que la poésie mobilise chez les élèves des compétences multiples comme savoir lire, écouter, oraliser, comprendre, produire de l'écrit, restituer ce que dit un texte poétique pour pouvoir le partager, donner son avis, avoir des débats d'interprétations, etc. Et non parce qu'enseigner la poésie offre un grand champ de liberté. La poésie est protéiforme – haïku, proses, structures plus classiques, calligrammes – c'est ce qui en fait toute sa richesse. L'enseignant peut choisir l'entrée avec laquelle il fera découvrir la poésie à ses élèves, celle où il se sentira le plus à l'aise. Cette large palette d'organisation, bien que présente dans les programmes, peut paraître parfois un peu effrayante selon la formation que les enseignants ont pu recevoir.

2.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS AUXQUELLES SONT CONFRONTÉS LES PE?

Souvent, par manque de confiance, les enseignants ont une vision plutôt classique et restreinte de la poésie comme la récitation tel qu'on l'a connue dans notre enfance. Ils utilisent aussi plutôt des œuvres classiques car ils ne se sentent pas assez outillés pour se lancer avec d'autres supports. Ils voient la poésie comme un genre littéraire complexe. Une autre difficulté vient du fait que les enseignants peuvent trouver les textes poétiques difficiles à comprendre pour les élèves et parfois pour eux-mêmes. Ils ont tendance à vouloir aller trop loin dans

la compréhension alors que justement la poésie permet de s'autoriser à lâcher prise. Chaque personne a sa sensibilité, son rapport au monde. La compréhension et le ressenti d'un texte peut varier d'une personne à l'autre sans que cela soit un problème. Vouloir tout comprendre est un écueil à éviter, l'important n'est pas le sens mais ce que va y mettre chaque élève. Cela peut paraître compliqué pour un enseignant d'accepter de travailler avec une part d'inconnu qui appartient à chacun.

3.

COMMENT TRAVAILLER LA POÉSIE EN CLASSE?

Il faudrait lire beaucoup de textes divers aux élèves en lectures offertes, en mettant en place par exemple des rituels de lectures poétiques ou un arbre à poésies, s'autoriser à jouer avec les mots, faire des associations improbables, proposer des jeux d'écriture. Cela permet de montrer la richesse et la diversité de la poésie mais aussi que souvent les auteurs se saisissent de la poésie pour mettre des contraintes supplémentaires dans leurs écritures, pour être davantage créatif. Ne pas hésiter à se tourner vers des partenaires comme l'Office central de la coopération à l'école qui a de nombreuses ressources: outils pédagogiques, formations, matériel de communication, blog des écoles, actions diverses comme la photo-poème. La poésie doit être vécue. Il faudrait la mettre en lien avec d'autres matières artistiques comme la musique ou la danse, proposer des jeux de mise en corps. Travailler la poésie de manière ludique et collaborative pour créer un espace commun nourri par chacun dans sa singularité. Il est important aussi de faire entrer des artistes dans les classes et d'avoir des lieux et des moments de restitution et d'exposition des textes.

De bouche à oreille



Dans une école rémoise (Marne), la poésie est vécue comme un espace de liberté, de création et d'échanges.

« Il suffirait que s'ouvre la porte d'entrée ». C'est par de courts fragments comme celui-ci qu'Éric Nigon, enseignant en Rep+, a choisi de faire découvrir ce matin à ses élèves de CE2-CM1 le texte que leur a adressé le poète Bernard Friot. Ils ont rencontré l'artiste lors de la récente fête de la poésie jeunesse organisée par le Centre de création pour l'enfance de Tinquieux (Marne) et lui ont présenté sur scène un de ses poèmes interprété dans chacune des langues d'origine des enfants. Aujourd'hui, ils découvrent la réponse de l'écrivain qui a tenu à écrire un poème rien que pour eux. Ni tableau noir ni photocopie pour cela mais des extraits épars sur des morceaux de papier chiffonnés. Assis par terre, les enfants attendent qu'un ou une camarade vienne leur chuchoter ces fragments à l'oreille par l'intermédiaire d'un rouleau de papier puis ils sont invités à restituer à voix haute ce qu'ils ont entendu. Chacun endosse les différents rôles et progresse dans l'appropriation du texte. « *Quelles images voyez-vous ?* », « *Que ressent le personnage ?* ». En rassemblant ses élèves, Éric les invite déjà à exprimer leur ressenti. D'autres situations suivent par groupes de deux. Guider son ou sa camarade à travers la salle en oralisant un morceau du poème. Faire répéter un extrait chuchoté à voix basse en manipulant un bouton de volume fictif pour moduler la puissance vocale. Les plus timides sont invités à clamer leur lecture du haut de l'escalier pour se faire entendre du reste de la classe.

UNE APPROCHE SENSIBLE

Encouragements mutuels, sourires, conseils du maître... Les élèves jouent avec les mots et les différentes façons de les adresser au public. C'est toujours par deux qu'ils écrivent ensuite une version du poème de leur cru en copiant les vers dans l'ordre qu'ils veulent. « *Moi je préfère dans cet ordre* ». « *Si je répète cette phrase, ça fait comme un refrain* ». Dans une posture créative, les enfants utilisent la langue comme un matériau au service de leur expression personnelle. Chaque groupe lit sa création à la classe puis Éric propose un dernier moment pour revenir sur le contenu du texte et ce qu'il leur inspire. « *L'enfant est stressé* ». « *Il est seul et attend que quelqu'un vienne l'aider* »... Pour finir la séance, Éric leur en fait une lecture complète qui dissipe leurs dernières interrogations. « *Pour ces enfants qui ne sont pas toujours de grands lecteurs, l'idée est d'avoir une approche sensible d'un texte, éloignée du scolaire qui les met trop souvent en difficulté* », explique celui qui est aussi maître formateur. « *La poésie est idéale pour ça, ce sont des textes courts, on est dans le plaisir de faire* ». L'enseignant propose aussi des activités quotidiennes autour de la poésie avec des lectures de poèmes, un « cahier caché » où les élèves peuvent consigner leurs textes librement. Pour nourrir sa pratique, Éric mentionne le rôle essentiel des formations de l'Office central de la coopération à l'école, dont il est militant, qui lui fournissent un bagage de jeux et de situations à proposer en classe. « *Les échanges avec de vrais poètes, que nous propose le centre de Tinquieux, sont aussi un formidable moteur* », ajoute-t-il.

RESSOURCES

LA POÉSIE, MÊME PAS PEUR !

« Le printemps des poètes en milieu scolaire » est un dossier extrêmement fourni. Il fait un état des lieux du monde de la poésie, parcourt le champ des entrées qu'elle permet et propose aux enseignant-es un catalogue d'actions – lire, dire, écrire – et de fiches pratiques pour les mettre en œuvre. Ce dossier liste les partenariats et collaborations extérieures possibles ainsi que les multiples ressources que proposent l'OCCE, le CNDP ou le réseau Canopé.

PRINTEMPSDESPOETES.COM

LA « BIBLIO DE LA MARRAINE »

Les ouvrages de référence pour l'école recommandées par Mélanie Leblanc, marraine de l'« École en poésie » (voir ci-contre page 19) :

- ▶ Albane Gellé, *Pouvoir rêver*, Éd. L'ail des ours
- ▶ Lisette Lombé, *Enfants poètes*, Éd. Robert Laffont
- ▶ Thomas Vinau, *La poésie kézako ?* Éd. Gallimard, *Un pas de côté*, Éd. Les Venterniers
- ▶ Pierre Soletti, *Je t'aime, c'est décidé ; J'aurais voulu t'écrire un poème*, Éd. Les Venterniers
- ▶ Carl Norac, *Petits poèmes pour passer le temps*, Éd. Didier jeunesse
- ▶ David Dumortier, *Mehdi met du rouge à lèvres*, Éd. Cheyne
- ▶ Jean d'Amérique, *Rachida debout*, Éd. Cheyne
- ▶ La collection *Les gens*, Éd. Les Venterniers
- ▶ La collection *Petit Va* du Centre de création pour l'enfance
- ▶ La revue de poésie en ligne et à imprimer *Gustave Junior*
- ▶ Pour les tout petits : Marcella, *Poèmes à murmurer à l'oreille des bébés*, Éd. Les Venterniers

“La poésie, c'est ce qui nous relie”



BIO
Mélanie Leblanc est poétesse et marraine de l'édition 2023 d'« École en poésie » organisée par l'OCCE*. Elle a publié de nombreux ouvrages aux éditions Les Venterniers et dernièrement en poche au Castor Astral le recueil *Encreur l'invisible*.

* Office central de coopération à l'école

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LE LANGAGE POÉTIQUE ?

MÉLANIE LEBLANC : Par essence, il est libre et échappe à toute définition. Je reprendrais l'approche du poète Antoine Emaz pour qui la poésie est une équation entre langage, émotion, sensation et mémoire. Dans ma pratique personnelle, la poésie revêt en même temps une dimension ludique et une dimension métaphysique, elle mêle le plus léger et le plus profond. Je crois que la poésie se vit de tout son corps, ce qui en fait le genre littéraire le plus poreux à d'autres disciplines. Elle peut s'oraliser, se danser, rencontrer les arts, le théâtre, le cinéma... Jusqu'au XVI^e siècle, il n'existait pas de poésie sans musique et dès l'Antiquité, on a pensé la mise en page, car un poème, ça se regarde aussi.

COMMENT VIVEZ-VOUS VOTRE RÔLE DE MARRAINE D'« ÉCOLE EN POÉSIE » ?

M.L. : J'éprouve beaucoup de reconnaissance envers les professeurs et les enfants qui préparent si bien les rencontres en travaillant sur mes livres. Je suis accueillie comme une rock star ! J'y trouve l'occasion de faire connaître des éditeurs, notamment la maison d'édition les Venterniers, qui réalise depuis 10 ans des livres pas comme les autres, faits à la main, qui donnent envie aux enfants de réaliser leurs propres livres. C'est beaucoup d'émotions, comme lorsque je découvre les photos-poèmes postés par plus de 300 classes pour rendre compte de leur travail autour de mon livre *Le Manifeste du Nous*. Voir tous ces enfants qui investissent la poésie et se relient à travers elle autrement que sous les formes du concours ou de la récitation est une grande joie.

QUELLE PLACE POUR LA POÉSIE À L'ÉCOLE ?

M.L. : La poésie devrait faire partie du quotidien dans toutes les écoles, avec un poème par jour et pas seulement pen-

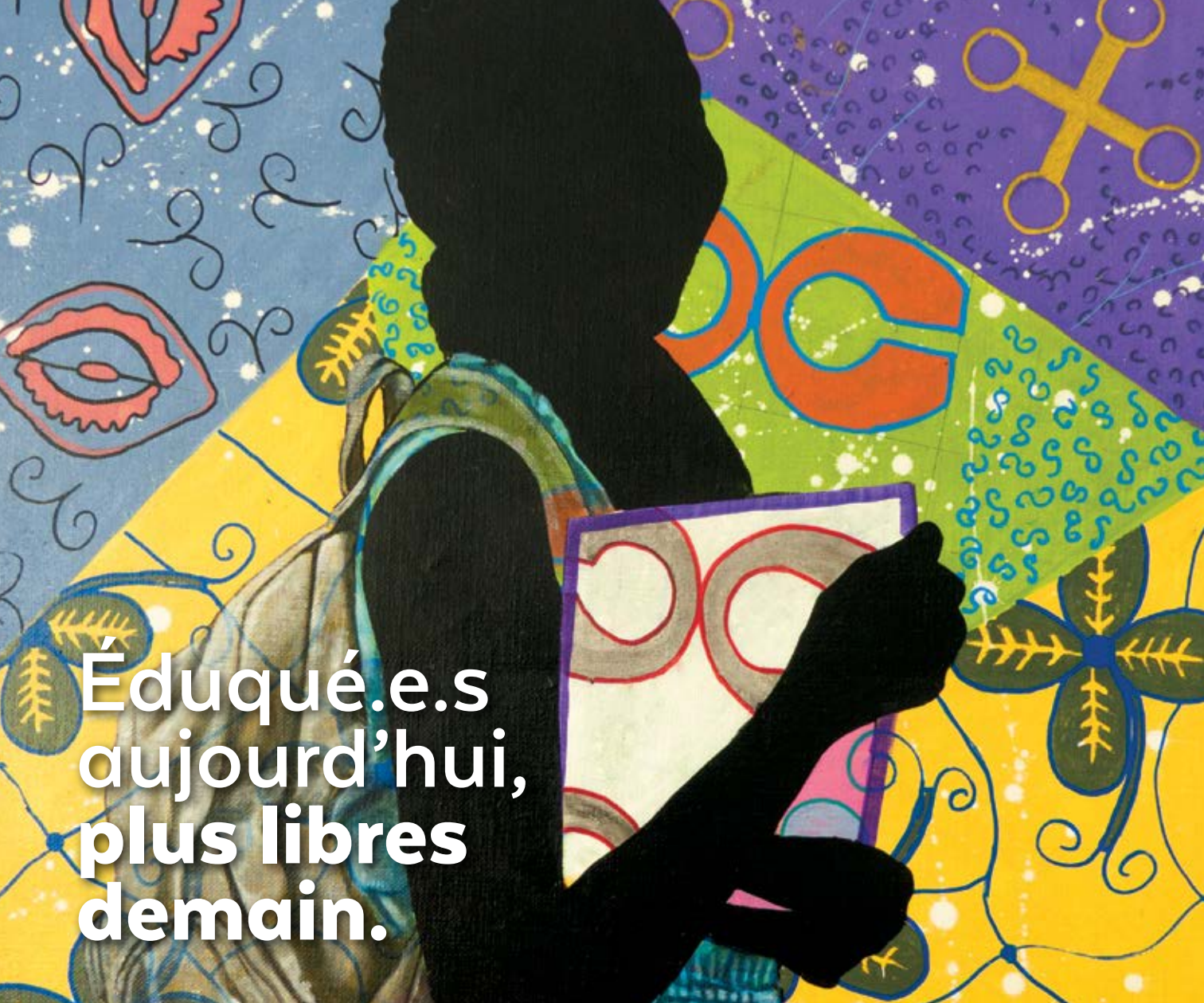
dant le « Printemps des poètes ». Elle peut être présente dans toutes les activités scolaires, de l'EPS aux mathématiques en passant par les arts plastiques. J'ai créé, par exemple, des dés poétiques qui permettent de travailler à la fois des notions de géométrie et des compétences grammaticales. Et puis la poésie, à travers son triptyque lecture, écriture, oralisation, donne l'occasion d'explorer toutes les dimensions de la langue française. Dans un contexte facile et rassurant, parce qu'un poème, c'est court. Pour autant, il ne s'agit pas de faire de la poésie utilitariste mais de toujours convoquer les émotions, les sentiments, l'expression personnelle. Quand on instrumentalise la poésie, on la perd. Une autre vertu de la poésie, c'est de donner de la place à ceux qui n'en n'ont pas, aux enfants non lecteurs ou en difficulté.

ET DANS LA SOCIÉTÉ ?

M.L. : On assiste à un mouvement important depuis quelques années. On parle de plus en plus de poésie à l'échelle internationale, notamment en Amérique latine et en Amérique du Nord. Le jour de son investiture, Joe Biden a donné une place de choix à une jeune poétesse afro-américaine, Amanda Gorman. En France, c'est plus lent parce qu'on reste un peu prisonnier de l'image véhiculée par notre système scolaire et universitaire. Les enseignants actuels ont connu lorsqu'ils

étaient élèves la récitation comme seule approche, puis des méthodes héritées du formalisme qui décorent les poèmes au point d'en perdre la saveur. La poésie ne s'autopsie pas, elle se vit ! Mais les choses changent, particulièrement chez les jeunes générations qui partagent des poèmes sur les réseaux et organisent des scènes ouvertes. Les libraires mettent de plus en plus en valeur la poésie et les ventes ne cessent d'augmenter. Les éditeurs participent grandement de ce changement, comme le Castor Astral qui a créé il y a deux ans une collection poche aux couleurs vives, pensée pour faciliter l'accès aux poèmes, notamment pour les publics scolaires. La poésie ose aborder des sujets de société brûlants, elle est en prise avec son temps, tout en continuant de traiter des sujets éternels comme le temps, la mort, l'amour. La poésie nous permet d'aborder des questions métaphysiques avec simplicité. Libérée du religieux, elle peut aussi être une approche spirituelle. La pandémie a fait la démonstration de l'importance de nos liens, entre humains mais aussi avec tout le vivant. Or la poésie, c'est ce qui nous relie.

“Il ne s'agit pas de faire de la poésie utilitariste mais de toujours convoquer les émotions, les sentiments, l'expression personnelle”



Éduqué.e.s
aujourd'hui,
plus libres
demain.

MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**

École-
collège:
une liaison
compliquée

PAGE **26**

Aimer les
problèmes,
c'est possible

PAGE **29**

Enfin la
maternelle!

©Millierand/NAJA



Droit à une éducation
publique de qualité,
tout au long de la vie,
pour toutes et tous.



Éducation à
la citoyenneté et à la
solidarité internationale



Vivre ensemble
et réduction des
inégalités



**Solidarité
Laïque**



solidarite-laique.org

ÉCOLE-COLLÈGE: UNE LIAISON COMPLIQUÉE

DÉCRYPTAGE



Alors que le statut est désormais similaire pour les personnels enseignants de l'école et du collège, la continuité et le suivi des élèves entre les deux degrés d'enseignement, inscrits dans les textes, tardent à s'installer.

Au commencement de la République étaient l'école, chargée d'une instruction publique minimale ouverte à tous et le lycée, pré carré des savoirs académiques, réservé à une élite. Suite au plan Langevin-Wallon de 1947, le débat autour de la scolarisation des 11-15 ans fait rage. Il est réglé par René Haby qui crée, en 1975, le collège unique inscrit dans la culture du secondaire avec une spécialisation disciplinaire et l'objectif sous-jacent de poursuite d'études. Un choix éducatif

pas toujours compatible avec la volonté généreuse d'accueillir tous les élèves et qui génère les premières difficultés de continuité entre école et collège, renforcées par les parcours de formation différents des personnels qui y exercent. La création des IUFM et du statut de PE en 1989 initie une unification du corps des enseignantes et enseignants des deux degrés. Cette évolution se poursuit jusqu'à aujourd'hui avec des grilles de déroulement de carrière désormais quasi-identiques grâce à l'action des syndicats du premier degré dont la FSU-SNUipp en première ligne.

UN PASSAGE DÉLICAT

Malgré cela, la constitution d'une culture commune est encore à construire. Car, du côté des élèves, le passage entre le CM2 et la sixième reste compliqué tant les changements d'organisation sont importants : éloignement de leur domicile, effectifs plus élevés, changements de classe et de professeur selon la discipline, présence d'adultes de statuts différents. Pour celles et ceux qui sont en difficulté scolaire ou en situation de handicap, le suivi n'est pas toujours au rendez-vous. Au plan pédagogique,

les méthodes, les contenus, les dispositifs d'évaluation représentent également des nouveautés. Pour toutes ces raisons, la continuité école-collège est bien une question éducative centrale pour quiconque vise la réussite de toutes et tous. En 1977, le ministère incite pour la première fois à la concertation entre les personnels enseignants des deux degrés. Les commissions d'entrée en sixième apparaissent en 1979. En 2006, le socle commun de connaissances et de compétences et le livret personnel de compétences (LPC) proposent un cadre pédagogique commun. La loi de refondation de l'école de 2013 actuellement en vigueur conserve ce socle et préconise l'évaluation par matières et par compétences consignée dans un livret scolaire unique (LSU). Elle prévoit, par ailleurs, la tenue régulière d'un conseil école-collège qui réunit personnels des premier et second degrés, principal de collège et IEN. Il est chargé de déterminer un programme d'actions pour l'année scolaire (projets pédagogiques communs, échanges entre enseignants volontaires). En 2015, les parcours culturel, citoyen et d'éducation à la santé sont également

mis en place et l'année suivante la sixième est intégrée au cycle 3 dit de consolidation qui débute en CM1.

DES FREINS QUI PERDURENT

En dépit des projets qui se développent, ce cadre institutionnel peine à installer de façon durable et systématique une véritable continuité école-collège, comme le relevait en 2016 le dernier rapport de l'inspection générale sur la question. Si les IG pointent « des actions nombreuses », elles leur apparaissent « insuffisamment évaluées ». D'autres freins sont évoqués : la caractéristique des réseaux écoles/collèges (dispersion des écoles en milieu rural, classes à plusieurs niveaux, géographie des

circonscriptions), la difficulté à faire vivre des instances (déplacement des personnels, programmation en fonction de leurs horaires de travail) qui souvent apparaissent vides de sens et enfin les obstacles liés « aux différentes cultures professionnelles » et « à une représentation partielle de la notion de continuité et de cycle ». Depuis ce rapport, rien n'indique que les choses aient véritablement évolué. Formations en commun, horaires spécifiques rémunérés pour les PE et budgets dédiés à la question sont toujours inexistantes et la priorité du ministre actuel semble plutôt d'utiliser les PE pour des actions de soutien au collège (voir ci-contre). PHILIPPE MIQUEL



VIRGINIE VOLF
Docteure en sciences de l'éducation, chargée d'appui aux projets de recherches collaboratives (Réseau des LéA-IFÉ de l'ENS de Lyon)

distinction premier-second degré qui, si elle est marquée historiquement, l'est très peu dans les pratiques pédagogiques comme je l'ai constaté dans mes travaux.*

QUELS SONT LES FREINS AU BON FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS ACTUELS?

Il reste des difficultés de communication entre les deux degrés d'enseignement et malgré des dispositifs conçus comme paritaires, le collège a souvent la mainmise sur ceux-ci. Par exemple, le conseil école-collège se déroule dans les collèges et les prises de paroles y sont beaucoup plus nombreuses du côté du principal et des professeurs de collège que de celui de l'IEN et des PE. De plus, les conditions de la collaboration comme le temps de travail, la rémunération et l'organisation concrète des rencontres, ne sont pas suffisamment prises en compte.

COMMENT DÉPASSER CES DIFFICULTÉS?

Il est important d'établir un dialogue constructif d'égal à égal entre PE et PLC. Le conseil école-collège pourrait être ponctuellement délocalisé dans les écoles, donner de fait un rôle plus important aux inspecteurs et aux PE. Cela passe aussi par une formation de tous les acteurs au rôle et aux modalités de cette collaboration. Il y a également un travail à faire pour sortir des représentations datées. Pour se comprendre, travailler ensemble, il faut se construire des récits communs, des expériences partagées. Sans surcharger le temps de travail, on pourrait favoriser les échanges entre enseignants volontaires, autoriser les PE à s'absenter pour observer, participer aux cours du collège, proposer davantage de formations communes inter degrés, des projets communs...

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

*Virginie Volf est auteure d'une thèse sur les identités professionnelles et les cultures pédagogiques des professeurs des écoles et des collèges

7 000 EUROS par an de dépense publique par écolier pour 8 790 par collégien.



21,9 ÉLÈVES PAR CLASSE en élémentaire pour 25,6 en collège.



48 950 ÉCOLES publiques et privées sous contrat en France pour 6 950 collèges.



LES PE AU SECOURS DES COLLÈGES?

Dans un communiqué publié début janvier, le ministre Pap Ndiaye a formulé des vœux pour améliorer la transition entre école et collège qu'il qualifie de « brutale ». C'est une nouvelle 6^e que le ministre prétend construire « dans la continuité des actions engagées à l'école primaire » même si pour cela, il reprend les vieilles recettes de son prédécesseur sur l'indispensable « maîtrise des savoirs fondamentaux ». À cette fin, le ministre compte organiser des interventions de PE en 6^e et « une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français autour des compétences clé ». Pap N'Diaye invite également à « prendre en compte le jeune âge des élèves à l'entrée au collège » en sécurisant l'espace scolaire et en renforçant les activités culturelles et sportives. Aucune précision pour le moment sur l'organisation et le financement de la mise en œuvre de ces mesures prévues à la rentrée 2023. Elle s'annonce d'ores et déjà compliquée au regard du temps de travail des PE consacré à leurs propres élèves, au travail en équipe et des distances parfois significatives qui séparent écoles et collèges. La FSU dénonce « des mesures cosmétiques loin des urgences du système éducatif ».

COURTS

* LECTURE : TROP TÔT *

L'enseignement trop précoce de la lecture serait l'un des vecteurs majeurs de l'apparition dès le CP des écarts entre catégories sociales, affirme l'Observatoire des inégalités. Selon certaines recherches, le niveau d'étude des parents impacte non seulement le développement du vocabulaire de l'enfant (de 500 à 2500 mots selon le milieu socio-culturel à l'entrée au CP) mais aussi l'apprentissage précoce de la lecture à la maison. Selon l'Observatoire, repousser d'un an l'apprentissage de la lecture permettrait de s'attaquer au cœur du problème en permettant aux enfants des milieux les moins favorisés de disposer d'un socle plus complet de mots, réduisant ainsi les écarts en niveau de lecture.

19%

DES FILLES n'ont pas confiance dans la réussite de leur année de sixième, contre 14% des garçons. Une différence d'assurance genrée – plus importante en maths – et qui s'accroît au lycée avec 37% d'inquiétude pour les filles et 27% pour les garçons en seconde générale.

Rapport DEPP 2023 « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité ».

— RECHERCHE À L'INSPÉ

Le réseau des INSPÉ organise de mars à juin 2023 la 9^e édition du Printemps de la recherche en éducation. En clôture, il propose un colloque les 6 et 7 juin à la Sorbonne autour du thème « L'évaluation à l'école : défis et enjeux pour la formation des enseignants et personnels d'éducation ». Pierre Merle, professeur émérite de sociologie à l'INSPÉ de Bretagne et Isabelle Negro, professeur de psychologie du développement et présidente du jury de la Conférence de consensus 2022 du Cnesco sont invités à y participer. Isabelle Negro présentera les recommandations du Cnesco sur l'évaluation en classe et la formation des enseignant-es et animera des tables rondes. **RESEAU-INSPE.FR**

+ FAIRE CLASSE DEHORS+

Dans le cadre des Rencontres internationales de la classe dehors, se déroulant du 31 mai au 4 juin 2023 à Poitiers, l'Atelier Canopé et l'Institut de formation de l'éducation nationale du Luxembourg proposent de rencontrer en territoire des actrices et acteurs de « l'école dehors » français et luxembourgeois : enseignant-es, chercheurs et chercheuses, collectivités locales, associations, parents d'élèves. Faire classe dehors, pratique régulière se déroulant en milieux variés proches de la classe, est une démarche d'éducation globale où toutes les compétences scolaires peuvent être mobilisées. État des lieux des approches de la classe dehors, apports théoriques, projets et pratiques pédagogiques sont au programme de ces journées ouvertes à toutes et tous.

RESEAU-CANOPE.FR

/// PRÉVENIR LES VIOLENCES LGBTQR+ ///

Alors que près de 4% des lycéens et lycéennes indiquent être victimes d'insultes homophobes – avec les conséquences dramatiques qui en découlent – la journée internationale de lutte contre les LGBTphobies du 17 mai et la campagne lancée par le ministre de L'Éducation nationale à cette occasion sont un enjeu réel contre le harcèlement. La littérature jeunesse constitue à cet effet une médiation artistique pour interroger et déconstruire des représentations genrées ancrées dans l'inconscient collectif. Les sites du planning familial, de l'association Adéquations ou « La mare aux mots » proposent des bibliographies pour des lectures non sexistes luttant contre les discriminations.

56%

C'EST LE POURCENTAGE DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS gardés principalement par leurs parents en journée, avant l'entrée en maternelle. 20% sont accueillis chez une assistante maternelle et 18% en crèche. **DRESS 2021**

ENQUÊTE CLIMAT SCOLAIRE

L'Autonome de solidarité, en lien avec les chercheurs Benjamin Moignard et Éric Debarbieux, lance une large enquête des personnels du premier degré sur ce qu'ils vivent au sein de l'école et comment ils le ressentent. La FSU-SNUipp invite l'ensemble de la profession à y répondre.



AGNÈS FLORIN professeure émérite de psychologie de l'enfant et de l'éducation, responsable du Cnesco*

1. À QUELLES CONDITIONS L'ÉVALUATION EST-ELLE AU SERVICE DES APPRENTISSAGES ?

L'évaluation devrait être une aide aux apprentissages au quotidien. Elle devrait renseigner les élèves sur ce qu'ils ont acquis, leur permettre d'identifier l'écart entre leurs réponses et la demande faite et les compétences qui restent à travailler. De manière générale, les évaluations en classe ne sont pas toujours formalisées. Lorsqu'un enseignant regarde ce que fait un élève, l'état d'avancement de son travail ou lorsqu'il écoute ses questions et ses réponses, il est dans une phase d'évaluation. C'est en partie invisible pour les parents et l'élève et pas toujours conscientisé par les enseignants. Trop souvent encore sont pratiquées des évaluations qui classent ou notent, contribuant à produire des effets délétères sur les élèves : démotivation, affaiblissement de l'estime de soi.

2. QUEL TYPE D'ÉVALUATION PRIVILÉGIER ?

Il y a différentes formes d'évaluation qualitative sans qu'il y en ait une à privilégier par rapport à une autre. Il est important que les élèves sachent ce qui est attendu : les compétences à acquérir et les objectifs

clairs. L'auto-évaluation et l'évaluation entre pairs sont aussi très utiles. Elles permettent un retour immédiat après la tâche, réactivent les apprentissages, donnent la possibilité de faire les ajustements nécessaires et d'assimiler les notions plus rapidement. Les feedbacks des enseignants sont également essentiels dans la mesure où ils permettent à l'élève de faire le lien entre l'évaluation et le travail réalisé, de conscientiser les acquis et les manques pour retravailler les éléments non réussis. C'est bien la production des élèves qu'on évalue et non la personne.

3. COMMENT MODIFIER LES PRATIQUES D'ÉVALUATION ?

Le Cnesco plaide pour la création d'une culture commune. Il est nécessaire d'accompagner les enseignants qui sont demandeurs de formation dans la connaissance des travaux récents de la recherche, des principes de base de l'évaluation positive, des formes diversifiées de l'évaluation. Il s'agit de favoriser les échanges sur les différentes pratiques mais aussi de soutenir les enseignants dans leurs pratiques évaluatives et de dépasser l'opposition entre les évaluations formatives et sommatives. La formation devrait aussi s'effectuer sous des formes variées afin que les enseignants pratiquent l'évaluation qualitative en s'essayant par exemple aux pratiques collaboratives, en étant eux-mêmes en situation d'apprentissage ou d'auto-évaluation. **PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO**

* Centre national d'études des systèmes scolaires



AIMER LES PROBLÈMES, C'EST POSSIBLE



DIFFICILE de basculer de l'intitulé du problème au langage mathématique.

Manipuler, schématiser, l'essentiel est de chercher lors de cette séance de résolution-problème dans une classe de CE1-CE2 de l'école Alphonse Bouloux à Poitiers, dans la Vienne.

«L'important ce matin était qu'ils cherchent une nouvelle démarche», explique Adrien Rasoloarimanantsoa, PEMF* à l'école Alphonse Bouloux de

Poitiers. Au programme de ces élèves de CE1-CE2 : trouver combien de poissons il y a de plus que de dauphins dans l'escorte du char de Poséidon. Installés parfois sur des ballons, des coussins à équilibre ou avec une balle dans les mains, les élèves se concentrent sur les différentes étapes de résolution d'un problème. Décoder, imaginer, manipuler ou dessiner, calculer, vérifier et répondre. Rompus à l'exercice, ils expliquent chaque phase. Adrien s'appuie sur la connaissance du groupe pour expliciter les mots « char », « escorte », « flots » avant d'éteindre le tableau numérique, faisant disparaître l'énoncé. « Qui me raconte de quoi parle le problème, sans les nombres ? ». Par ajouts successifs, les élèves reconstruisent l'énoncé. « C'est

comme si on faisait un film dans notre tête, explique Camille, pour comprendre de quoi ça parle ». « Je choisis d'enlever les nombres pendant la phase de reformulation pour qu'ils ne soient pas focalisés dessus et se concentrent sur le sens de la situation », argumente Adrien. Pendant que la plupart des élèves s'emparent de crayons de papier pour se représenter le problème en dessinant ou schématisant, d'autres ont besoin de passer par la manipulation avec l'aide de l'enseignant. « Représenter les quantités de poissons et de dauphins à l'aide de plaques, de barres et de cubes est encore nécessaire pour donner du sens au problème avant de passer à un autre niveau d'abstraction », précise-t-il. L'une des difficultés est de basculer de l'histoire au langage mathématique.

Le retour au grand groupe est l'occasion de confronter le résultat de leurs manipulations et les différents schémas glanés par l'enseignant dans les cahiers des élèves. Adrien fait les liens entre la représentation des quantités et les tentatives de schémas, certains menant à des impasses, d'autres à la solution en faisant verbaliser les stratégies utilisées. En revenant sans cesse à ce qu'il fallait chercher, « Combien il nous manque ? » « Combien il faut ajouter pour arriver à la quantité ? », il les amène à construire collectivement un schéma représentant correctement cette situation nouvelle. Une affiche « Je cherche : combien de plus ? » et un schéma en barre pour calculer l'écart servent de trace écrite commune. Certains élèves n'ont pas le temps de recopier l'opération et la phrase réponse. « Ce n'est pas grave, les rassure Adrien, je vous les donnerai ».

ÉLABORER COLLECTIVEMENT

Car, l'essentiel aujourd'hui était que les élèves réfléchissent à une nouvelle représentation, qu'ils installent une situation de référence transposable quelles que soient la situation et la grandeur des nombres. Adrien a évolué dans sa façon de construire son

enseignement des mathématiques. « Je n'étais pas satisfait de la manière dont certains manuels introduisent les problèmes par champ opératoire. Si je viens de travailler l'addition, alors il faudra sûrement faire une addition pour résoudre le problème. Cela peut amener à la construction de faux automatismes. » Depuis trois ans, il s'appuie sur des outils fournis par un collectif de formateurs et formatrices de la Vienne sur le site MATHebdo, collectif auquel il collabore désormais.

Avoir à sa disposition des problèmes qui ont été réfléchis, qui permettent de balayer tous les domaines avec une programmation et des propositions de modélisation est bienvenu quand l'objectif est de proposer dix problèmes par semaine. « J'essaie aussi de commencer par des situations de recherche, de résolution de problème pour donner du sens et que les élèves aiment ça. Il y a besoin de dédramatiser l'approche des problèmes ». « Nous avons choisi une entrée ludique pour que les élèves prennent plaisir à faire des maths en jouant ou en résolvant des énigmes », précise Samuel Bougrier, conseiller pédagogique en numérique,

maths et sciences. Mais l'habillage ne doit pas masquer ce que l'on doit enseigner. Le principal est qu'ils comprennent que résoudre des problèmes, faire des maths, servent en permanence dans la vie de tous les jours ». Pour cela, les problèmes proposés traitent souvent de questions concrètes avec des personnages réels.

Ils permettent aussi de faire le lien avec les autres disciplines par une entrée culturelle comme ici avec la mythologie. « Nous sommes une

équipe de formateurs qui avons voulu apporter une aide concrète aux collègues suite aux préconisations des dix problèmes par semaine du plan Villani-Torossian », ajoute Samuel. L'école située dans un quartier politique de la ville bénéficie pour la dernière année de l'intervention d'une enseignante sur un poste surnuméraire. Parce qu'il n'est pas toujours facile de faire verbaliser suffisamment les élèves autour des situations problèmes dans le temps imparti aux mathématiques, Adrien apprécie cette co-intervention permettant la tenue d'ateliers hebdomadaires.

CLAIRE BORDACHAR

*PEMF : Professeur des écoles maître formateur.

“IL Y A BESOIN DE DÉDRAMATISER L'APPROCHE DES PROBLÈMES”



AUDREY HUGONNAUD-FAYOLLAT
CPC référente maths départementale de la Vienne

POURQUOI ENSEIGNER LA RÉOLUTION PROBLÈME ?

Un travail d'acculturation est nécessaire pour habituer les élèves à se mettre en position de chercheur. Dès la maternelle, il est important de les confronter à des problèmes qui ont du sens pour eux. La place des problèmes a été réaffirmée dans les nouveaux programmes élémentaires comme un

enseignement à part entière en mathématiques mais aussi dans toutes les disciplines.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS ?

Cela implique de construire une progression, d'identifier les problèmes pertinents, de fournir les outils permettant des apprentissages pérennes, de conserver les traces des recherches, de prévoir les affichages... De plus, laisser l'élève chercher, manipuler, se tromper peut faire peur. Parce qu'il veut que l'élève réussisse, le PE peut parfois trop le guider, l'empêchant de chercher par lui-même. Une formation est nécessaire.

QUELLES PISTES ?

Les problèmes peuvent être simples mais doivent permettre un questionnement réel pour que les élèves élaborent des stratégies, les confrontent aux autres, pour arriver à des procédures expertes. Puis, il faut les stabiliser en les confrontant à de nombreux problèmes avec des contextes différents. Plus on fait des problèmes, qui relèvent de l'univers des enfants ou qui permettent de représenter le monde qui nous entoure, plus on peut prendre du plaisir, élèves comme enseignants.

PROPOS RECUEILLIS PAR C.B.

10 PROBLÈMES/ SEMAINE

Le site Maths hebdo propose toutes les semaines 10 problèmes à résoudre en fonction des niveaux de classe. Des déclinaisons dans les différents domaines avec de la méthodologie, des aides pour décoder et représenter le problème, des méthodes de résolution variées et des prolongements en langue, calcul mental en APQ et des problèmes audio en web radio.

AC-POITIERS.FR/ DSDEN86-PEDAGOGIE/

DES PHOTOS POUR RAISONNER

Chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer en partant de photos du quotidien, c'est ce que propose le site M@ths en-vie à travers des activités à mettre en place dans l'enseignement des mathématiques.

MATHSENVIE.FR

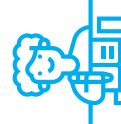
UN MAGISTER EN APPUI

À travers un parcours d'une heure trente, le réseau Canopé propose un magister « Apprendre à résoudre des problèmes arithmétiques ». En s'appuyant sur le travail de Catherine Houdement et Maryvonne Priolet, chercheuses en didactique des mathématiques, le réseau tire des enseignements pour aider les élèves à être autonomes dans la résolution de problèmes à l'école élémentaire.

180 heures sur les 864 heures annuelles d'enseignement, c'est le nombre d'heures prévues pour l'enseignement des mathématiques pour les cycles 2 et 3.



68,2% des filles maîtrisent de manière satisfaisante la résolution problème aux évaluations CP. Elles ne sont plus que 44,8 % en CE1. Le pourcentage chez les garçons passe de 66,9 à 50,1. Note Dapp, janvier 2023



18,7 c'est l'écart de résultats aux évaluations CP entre les élèves scolarisés en EP et hors EP pour la résolution problème alors qu'il est de 4,7 pour lire des nombres. Note Dapp, janvier 2023



QUESTIONS & RÉPONSES

Q: J'AI FAIT UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR ASSISTER À UN STAGE DE FORMATION SYNDICALE. JE N'AI PAS EU DE RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION. PUIS-JE Y PARTICIPER ?

R: En l'absence de réponse au moins 15 jours avant le début du stage, le congé est considéré comme accepté. Une réponse négative qui arriverait moins de 15 jours avant la date de la formation n'est pas valable. En cas de difficultés, prévenir la section départementale FSU-SNUipp pour faire valoir vos droits.

Q: J'AI FAIT UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR ASSISTER À UN STAGE DE FORMATION SYNDICALE, CELLE-CI M'A ÉTÉ REFUSÉE POUR «NÉCESSITÉ DE SERVICE». QUELS SONT MES DROITS ?

R: L'évocation de la «nécessité de service» ne peut être utilisée que dans le cas où un événement imprévu et exceptionnel (climatique, incendie d'une école...) est survenu dans les jours précédant la date du stage rendant la présence des personnels enseignants

sur site indispensable au regard du contexte. En dehors de ces situations, cet argument ne peut être utilisé. Un recours est possible pour demander de revenir sur cette décision auprès de la personne qui refuse la demande de participation au stage. Cette démarche et ses suites sont à engager avec la FSU-SNUipp du département.

Q: JE SUIS PERSONNEL REMPLAÇANT. DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE, JE REMPLACE UN PE DONT LE CONGÉ RISQUE DE SE PROLONGER JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE. COMMENT

SUIS-JE INDEMNISÉ ?

R: L'indemnité de sujétion spéciale de remplacement (ISSR) est versée pour la durée du remplacement si, dès son début, celui-ci n'est pas notifié pour l'année scolaire complète. Néanmoins, lors d'un remplacement depuis la rentrée et prolongé par périodes successives et continues jusqu'à la fin de l'année scolaire, la dernière période n'est pas indemnisée par l'ISSR mais sur la base du dispositif des frais de déplacement. En revanche, un remplacement sur la totalité de l'année scolaire formalisé au 1^{er} septembre ne donne pas droit à l'ISSR mais se fera sur la base du dispositif des frais de déplacement.

Décryptage DOSSIER ADMINISTRATIF: CONTENU ET ACCÈS

Le dossier administratif réunit tous les documents concernant la situation administrative et l'évolution de la carrière d'un agent.

Il comporte notamment des documents sur :

- **la carrière :** arrêtés de nomination, avancement, promotion interne, changement de position statutaire ;
- **les rapports d'inspection et comptes rendus** de rendez-vous de carrière ;
- **les formations suivies ;**
- **les absences :** arrêtés pour congés.

Chaque document doit impérativement être numéroté et classé sans discontinuité.

Il n'existe qu'un seul dossier administratif et un seul lieu de conservation de celui-ci (rectorat,

DSDEN...). L'administration n'a pas le droit d'en faire des copies en vue d'archivage dans un autre lieu ou de conserver des pièces en dehors de ce dossier. Après la prise de connaissance d'un document, l'IA DASEN dispose d'un «*délai raisonnable*» pour l'archiver dans le dossier de l'agent sans obligation de l'informer en cas d'ajout.

Au sein de ce dossier, aucune mention des opinions ou activités politiques, syndicales, religieuses ou philosophiques ne doit apparaître, c'est illégal. De même, aucune information relative à la santé ne doit y figurer. Seules les suites administratives de l'état de santé de l'agent peuvent y apparaître (arrêtés de congés de maladie, avis du conseil médical, ...). Concernant la possibilité de suppression de pièces du dossier, si

des notifications de sanction sont retirées automatiquement ou à la demande de l'agent, d'autres pièces peuvent l'être suite à une requête de l'agent. Chaque document supprimé du dossier est remplacé par une note neutre, reprenant la cote du document et indiquant la date de suppression.

À sa demande et sans la motiver, tout agent a droit de consulter son dossier, autant de fois que nécessaire et peut en demander la production de copies. Cette consultation ne peut être refusée mais il revient à l'administration de choisir la date de consultation du dossier. Il est conseillé de prendre contact avec la section de la FSU-SNUipp du département pour bénéficier d'un accompagnement dans cette démarche et lors de la consultation du dossier.

PORTRAIT



«REDONNER LE TEMPS D'APPRENDRE AUX ENFANTS», revendique Agnès.

ENFIN LA MATERNELLE!

Agnès Combes, une Aveyronnaise aux fortes convictions pédagogiques, retrouve sens au métier en enseignant en maternelle.

«*Depuis que je suis en maternelle, les apprentissages ne sont plus une course stressante*», témoigne Agnès Combes, maîtresse sur l'une des classes de TPS-PS-MS-GS à Saint-Affrique (Aveyron). «*Apprécier de donner le temps aux savoirs, aux partages, à construire ensemble, c'est peut-être à cause de mon côté sud!*», plaisante

cette enseignante du cœur de l'Occitanie. Travaillant à l'école primaire Blanchard et Caussat, elle a profité du départ d'une collègue il y a trois ans pour basculer de l'élémentaire vers le cycle 1. «*J'avais envie de sortir de «l'évaluationnite» renforcée par le livret scolaire unique, témoigne-t-elle. Ce défilé de cases avec une pression normative ignore l'enfant dans sa complexité et son environnement, je ne pouvais plus. J'avais besoin de retrouver de l'humain dans mon métier.*» Un diktat de la performance résonnant particulièrement pour cette ancienne élève stigmatisée à qui on avait prédit qu'elle ne pourrait pas faire «*instit*» suite à un double redoublement. Pour Agnès, le carnet de suivi offre plus

de liberté pédagogique mais surtout il permet de prendre en compte le rythme des acquisitions, fluctuantes, parfois ponctuelles et sur lesquelles il est logique de revenir. L'enseignante a d'ailleurs été surprise de constater combien l'erreur est très tôt intégrée comme une interdiction suite à une injonction sociale de réussite immédiate. Elle aime répéter à ces jeunes élèves : «*On a tout à fait le droit de se tromper, on est là pour apprendre ensemble!*». Agnès assume très volontiers la part d'affect davantage autorisée avec les plus petits, la place incontournable du relationnel. Ce passage à la maternelle, c'était aussi pour elle la mise en place plus régulière des activités collectives : le travail en ateliers, les manipulations, les tâtonnements sont des pratiques habituelles inhérentes à la maternelle. «*J'aime aussi l'approche par le jeu*», explique-t-elle. *Cela apprend à la fois des règles et le plaisir de jouer ensemble tout en construisant des savoirs disciplinaires. Je ne suis pas fan des activités Montessori actuelles, c'est très individualisant, chacun à sa table. Et j'évite vraiment les fiches, je trouve que c'est un trompe-l'œil.* Avec son expérience, Agnès estime qu'elle peut résister aux pressions pour des activités de pré-CP, aux attendus trop précoces et à une compétitivité anticipée.

QUE D'ÉNERGIE

Évidemment, elle avoue qu'au début, cela n'a pas été simple de penser autant d'activités, sans l'appui de manuels. Alors, c'est le collectif enseignant, le partage avec les collègues de maternelle qui aide dans la conception de la classe. «*Comme ça, il y a moins de formatage, s'enthousiasme-t-elle. En revanche, il faut s'adapter souvent, avec une réactivité et des sollicitudes fortes. Je rentre rincée après une journée de classe, les petits, cela demande une grande attention et tellement d'énergie!*» Elle note aussi de fait un lien avec les familles. Le contact quotidien permet les échanges directs constants et la possibilité d'une attention partagée à l'enfant. En résulte une perception accrue des inégalités sociales. «*La maternelle, cela me permet de continuer à enseigner en restant fidèle à mes valeurs : penser que tous les élèves sont capables, remettre de l'égalité en aidant celles et ceux qui en ont besoin.*» MATHILDE BLANCHARD

LIVRES

La fureur du jeu

Jouer, pour les enfants, c'est leur vie, leur boulot, leur passion. En solo, en famille, avec une copine ou à plusieurs, à la maison, à l'école, au jardin ou en pleine nature... avec trois brindilles, un ballon, une corde à sauter ou un skate... Des albums qui font écho à cette fureur du jeu.

La récréation, c'est l'endroit rêvé du jeu. Cet album, dont le format, les couleurs, le texte et le graphisme orientent vers les plus petits, décline toutes sortes d'activités dont pourtant bien peu sont réellement des jeux de cour de maternelle : billes, skate-board ou tennis sont plutôt du côté des séances de motricité, voire des jeux pour les plus grands. Ce livre suscite chez les petits un grand intérêt pour parler de la récré, évoquer ce qui est permis, ce qui peut être dangereux et susciter les confidences sur ce qu'il s'y passe ! Que faire le dimanche quand il pleut et qu'on est enfermé ? **Qui va jouer avec Pierre ?** Il tente sa chance auprès des membres de la famille. Mais chacun est bien occupé, et Pierre incapable de rester tranquille. De bêtise en catastrophe, il finit par retourner dans sa chambre. Que va-t-il y faire cette fois ? Beaucoup d'empathie des petits lecteurs, de rires quand Pierre se fait gronder et une histoire joliment illustrée sur la vie de famille. **On ferait comme si**, c'est un bon début. Un petit gars, une fille, une après-midi dehors dans la

ferme, puisque « *il fait beau, allez jouer dehors !* ». Royaume éloigné, château, donjon, chevalier, pouvoirs magiques, attaques, roi citrouille, zombies, Martien, serpent cracheur... ils ne manquent pas d'imagination. Du potager au clapier, du poulailler aux fraisiers, la liste de leurs frasques est terrible. Et le danger sera peut-être bien réel quand le papa découvrira les dégâts. Drôle, cet album permet un aller-retour permanent entre le texte et l'image pour comprendre ce qui se joue. Et donne envie de jouer à « on ferait comme si », comme d'aller à la ferme. **Une bonne journée**, au fond, qu'est-ce que c'est ? Valentina et sa maman sont à la recherche d'objets à récupérer. Il y a toujours quelque chose qui brille, même dans une décharge. Sans le vouloir, en jouant, la fillette s'éloigne. La voilà poursuivie par un chien qui devient son copain. Comme dans les contes, elle surmonte les dangers et rencontre différents personnages. Décharge, terrains vagues, cave, immeubles gris, le décor inhabituel n'empêche pas la joie de vivre. Un texte fluide, à la manière des BD, avec des peintures aux couleurs qui restent lumineuses même dans le sombre. Pour les amateurs de nature, 80 pages de propositions pour jouer, créer, inventer à partir de tout ce qu'on peut trouver dehors. **Avec un coquelicot, une noisette, un caillou... jeux de promenades** : un livre joyeux, tendre et poétique qui recense une centaine d'activités à faire dehors ou au retour de balade. Couronnes de pâquerettes, cabane de branches mortes, cueillette de champignons ou de fraises des bois, tout un savoir pour que la nature soit un vaste terrain de jeux.

"IL Y A TOUJOURS QUELQUE CHOSE QUI BRILLE"

- ▶ **LA RÉCRÉATION**, de Mathilde Bel, Éd. L'Agrume C1
- ▶ **QUI VA JOUER AVEC PIERRE ?** de Léa Decan, Éd. L'Agrume C1
- ▶ **ON FERAIT COMME SI**, d'André Marois, ill. Gérard Dubois, Éd. Grasset C1 C2
- ▶ **UNE BONNE JOURNÉE**, d'Angelina et Aurora Delgado, ill. Daniela Martagon, Éd. Syros C1 C2
- ▶ **AVEC UN COQUELICOT, UNE NOISETTE, UN CAILLOU... JEUX DE PROMENADES**, de Caroline Pelissier, ill. Virginie Aladjidi, Éd. Actes Sud jeunesse C2 C3



EXPO PARIS

Matisse, révélation

Dans les années 30, Matisse est en proie au doute. Cette part d'ombre du génie de la couleur est explorée par une exposition, mettant en lumière cette décennie de rupture durant laquelle l'artiste pousse sa réflexion sur le décor, la synthèse et la monumentalité jusqu'à l'écllosion du style qui le consacrera parmi les plus grands artistes du XX^e siècle.

▶ **JUSQU'AU 29 MAI 2023 AU MUSÉE DE L'ORANGERIE À PARIS.**



©Digital images, The Museum of Modern Art, New York-Scala, Florence

EXPO PARIS

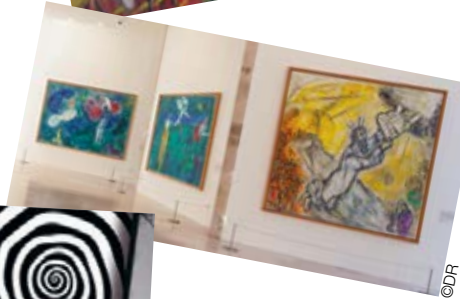
Labyrinthe Tim Burton

Immersion dans l'univers délicieusement macabre de Tim Burton ! Le maître du rêve et du cauchemar nous embarque dans un gigantesque labyrinthe révélant l'envers du décor de ses plus grands films, dédale de salles sur plus de 5000m² d'espace d'exposition où le visiteur devient le héros principal. Un parcours enchanteur !

▶ **À PARTIR DU 19 MAI 2023 À LA VILLETTE - ESPACE CHAPITEAUX À PARIS.**



©DR



©DR



©DR

MUSÉE NICE

Les 50 ans du musée Chagall

En 1973, à Nice, Chagall inaugure le musée-temple de ses créations bibliques. 2023, le musée célèbre ses 50 ans en invitant une poignée d'artistes à partager leur lecture contemporaine de ses chefs d'œuvre.

▶ **JUSQU'AU 30 AVRIL 2023 AU MUSÉE NATIONAL MARC CHAGALL À NICE.**

EXPO ROUEN

Au jardin

Derrière les hauts murs de pierres de l'abbaye Saint-Georges près de Rouen, de magnifiques jardins ont été restaurés d'après les archives des Bénédictins du XVII^e siècle. Une exposition du photographe culinaire Franck Hamel se concentre sur la beauté délicate des fruits, des légumes et des plantes du potager. ▶ **JARDINSDELABBAYESAIN-GEORGES.FR**

INTERVIEW

Julien Sandrel

QUEL A ÉTÉ LE POINT DE DÉPART DE VOTRE ROMAN ?

La prise de conscience, à 36 ans, que la vie que je menais ne me convenait pas. Orienté dans un parcours scientifique alors qu'enfant je rêvais d'être écrivain ou réalisateur, j'ai décidé de me reconnecter à mes rêves et je me suis mis à écrire. J'ai eu envie de raconter le parcours d'une personne qui, à cause d'un événement, est obligée de se réinventer. L'accident qui fait basculer la vie de Thelma vient d'une pensée qui m'est venue,

sur un trottoir parisien avec mes enfants qui roulaient en trottinette, trop vite à mon goût... Il ne leur est rien arrivé, mais c'est une manière d'exorciser mes peurs de père !

SELON VOUS, QU'EST-CE QUI EN A FAIT SON SUCCÈS, COMME CELUI DU FILM ?

Depuis cinq ans, les lecteurs me disent qu'il y a beaucoup d'émotions dans cette histoire universelle d'amour entre un parent et son enfant, d'ailleurs traduite dans 26 langues. Il y a beaucoup

de résonances avec mon dernier livre, « Les extraordinaires », où une femme, médecin, est entraînée vers son rêve d'enfant : devenir astronaute. Mes romans sont marqués par des histoires familiales, mais

BIO

Julien Sandrel, auteur du roman « La chambre des merveilles », aujourd'hui porté à l'écran par Lisa Azuelos



©Bruno Lévy

aussi l'importance du collectif et du contexte social, comme l'immigration, les lanceurs d'alerte, et toujours le féminisme. Dans « La chambre des merveilles », sans être au premier plan, je rends hommage au monde médical.

EN TANT QU'AUTEUR, QUE PENSEZ-VOUS DE CE PASSAGE À L'IMAGE ?

L'adaptation est réussie car elle reste fidèle aux émotions, de même que dans la pièce de théâtre déjà jouée à Avignon et bientôt en tournée. La réalisation fait aussi écho à mes rêves d'enfant !

PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK

Inflation alimentaire : le début de la faim

Pour faire face à une hausse galopante des prix dans l'alimentation, les plus pauvres réduisent encore leur consommation tandis que le gouvernement s'en tient à des mesures cosmétiques.

Bonne nouvelle, l'Insee vient d'annoncer une baisse de l'inflation, passée de 6,3% en février à 5,6% pour le mois de mars qui vient de s'achever. Une (légère) baisse due au ralentissement considérable de la hausse des prix de l'énergie. Mauvaise nouvelle, le prix des denrées alimentaires continue lui de flamber avec une inflation annuelle de 15,8% en mars contre 14,8% en février. Selon Circana, une société d'étude qui analyse les achats des ménages à la sortie des caisses de la grande distribution, les tarifs des produits alimentaires y ont

augmenté de 1,9% au mois de mars portant l'inflation alimentaire à un niveau rarement atteint de 16,3% sur un an. Les hypers, fréquentés par la clientèle la moins fortunée, ont longtemps pu contenir la hausse des prix de leurs fournisseurs tenus par des contrats annuels. Ils choisissent maintenant de la répercuter et ce n'est pas fini. Contraints et forcés, les ménages s'adaptent à cette valse des étiquettes, souvent aux dépens d'une alimentation saine et équilibrée. Selon l'Insee, plus de 40% d'entre eux ont réduit leur consommation. Mais tous ne sont pas égaux face à l'inflation, les hausses de prix pèsent davantage sur les ménages les plus âgés, les ruraux, les étudiants et les précaires.

REBOND DES NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES

Et quand on réduit une consommation déjà minimale, il ne reste plus rien. Les Restos du cœur font face à un rebond des nouveaux bénéficiaires avec une hausse de 22% cet hiver. Même inquiétude du côté du Secours populaire. « Nous n'avons jamais vu une accélération aussi rapide des personnes qui viennent dans les permanences d'accueil », a alerté sa secrétaire Henriette Steinberg. Du côté d'un gouvernement qui a renoncé définitivement au « quoi qu'il en coûte », les réactions se limitent à une opération de communication vide de contenu « le trimestre anti-inflation » et à des négociations avec la grande distribution sans disposition coercitive. Les seules mesures concrètes : un programme de 60 millions pour renforcer l'aide alimentaire, une expérimentation de chèques alimentaires et quelques efforts pour soutenir la filière fruits et légumes. Bien peu pour la septième puissance mondiale dont une partie de la population commence à souffrir de la faim.

PHILIPPE MIQUEL



©Denys Kurbatov/Shutterstock

Les enfants volés d'Ukraine

La Cour pénale internationale a émis le 17 mars un mandat d'arrêt contre Vladimir Poutine pour crimes de guerre. En cause, la déportation et rétention illégales d'enfants ukrainiens par l'État russe. Selon les statistiques officielles ukrainiennes, 16 226 enfants auraient été enlevés et 336 sont portés disparus depuis février 2022. L'ONU rapporte plusieurs circonstances dans lesquelles ces rapt ont eu lieu.

UNE « RUSSIFICATION »

Ces milliers d'enfants sont adoptés par des procédures facilitées, hors cadre légal international ou sont emmenés dans des prétendus camps de vacances. Selon Maria Lvova-Belova, commissaire russe aux droits de l'enfant, sous mandat d'arrêt également, ils y sont soumis à une « rééducation » patriotique russe pouvant inclure un entraînement militaire. Ce que viennent confirmer certains témoignages des 308 enfants ren-



©Michèle Ursi/Shutterstock

du par l'État russe après un parcours d'obstacles des familles auprès des autorités. Les enfants sont ainsi victimes de pratiques « d'épuration-assimilation ». Mais de fait, la Fédération de Russie ne se sent nullement contrainte au respect d'un droit international humanitaire dont elle récuse le cadre. Pour Véronique Nahoum-Grappe (voir ci-contre), « cette condamnation, fait rare en plein exercice, est toutefois comme un coup de tonnerre, une réhabilitation du droit. Et il n'y a pas de paix sans justice. » Un premier espoir pour la libération de ces enfants volés.

MATHILDE BLANCHARD

Climat : entre certitudes et espoir

« Si nous agissons maintenant, nous pouvons encore assurer un avenir durable et vivable pour tous ». C'est ainsi que Hoesung Lee, président sud-coréen du GIEC* a présenté le dernier rapport de l'organisation scientifique onusienne. Passée inaperçue en plein conflit sur les retraites, la synthèse du GIEC confirme, par ailleurs, les certitudes de la communauté scientifique mondiale. Le réchauffement, mesuré à +1,1° à ce jour, est en cours. Il est lié « sans équivoque » aux activités humaines et constitue une menace pour la nature et l'humanité. Il provoque des événements extrêmes, plus fréquents et intenses. La moitié de l'humanité vit déjà dans des zones très vulnérables. Des dégâts, comme l'élévation du niveau des mers, sont irréversibles et ne peuvent plus être que ralentis. Mais rien n'est joué. Les solutions à la fois d'adaptation et d'atténuation sont

connues et peuvent se déployer dans tous les secteurs pour réduire les émissions de CO2 de 50% d'ici à 2030, atteindre la neutralité carbone en 2050. L'objectif d'une hausse limitée à +1,5° n'est pas une utopie. Certes, les engagements actuels des 195 États signataires du GIEC s'inscrivent dans une trajectoire à +2,7°. Rediriger les investissements massifs au profit des énergies fossiles vers les renouvelables, moins chères, constitue donc une première priorité. Elle implique, pour les pays fortement émetteurs, un renoncement à des modes de consommation et production non durables. Une réelle solidarité Nord/Sud, avec transferts de technologies et de financements, permettrait enfin de lutter contre des inégalités de plus en plus climatiques. FRANCK BROCK

*GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

VÉRONIQUE NAHOUM-GRAPPE

Anthropologue, spécialiste des crimes de guerre

1 LA DÉPORTATION D'ENFANTS EST-ELLE UN FAIT NOUVEAU?

Tous les régimes totalitaires, stalinisme comme nazisme, ont déporté des populations, y compris d'enfants. Les dictatures franquiste ou argentine ont procédé à des adoptions illégales. On retrouve aussi ce phénomène dans les systèmes coloniaux, comme au Canada avec les enfants des peuples autochtones. La guerre en Ukraine, même empreinte de ces usages stratégiques, se place davantage dans le cadre d'un chef d'État qui veut récupérer son pouvoir en posant comme un fait que l'Ukraine lui appartient. Sur les murs de Marioupol, les soldats ont écrit : « Vous êtes russes pour toujours ».

2 QUEL EST LE BUT?

Posséder l'espace, avec des colons russes, mais aussi la mémoire (les cimetières, les musées sont rasés) et le futur. Interdire de parler la langue, modifier les noms pour empêcher l'identité ukrainienne. On estime à une quarantaine les camps destinés à rééduquer ces enfants pour leur inculquer « l'âme russe ». Dans un pays où la cruauté est signe d'inaffabilité politique, les dangers pour les enfants sont énormes. En parallèle, les viols systémiques visent à anéantir toute filiation ukrainienne. C'est une destruction de l'avenir culturel dans une logique génocidaire. Libérer ces enfants, c'est maintenir l'avenir de l'Ukraine.

PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.

“La mobilisation participe à la démocratie parlementaire”

QUELLE EST LA LÉGITIMITÉ DU MOUVEMENT SOCIAL CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES ?

DANIELLE TARTAKOWSKY : Tout mouvement social est légitime dès lors qu'il s'inscrit dans des formes d'actions qui sont garanties par la Constitution comme la grève. La France est un pays où les conquêtes sociales ont toujours été la résultante d'actions conjointes de mouvements sociaux et d'élaborations parlementaires. Il y a deux exemples majeurs dans l'histoire de notre État social. Les conquêtes du Front populaire, en particulier les 40 heures et les congés payés qui résultent d'un mouvement de généralisation des grèves dans le secteur privé en 1936. Le gouvernement va arbitrer le conflit entre les salariés et le patronat mais également monter en puissance en faisant voter à l'unanimité par la Chambre des députés la loi sur les 40 heures et celle sur les congés payés. Cela laisse des traces dans la mémoire collective, l'idée que la lutte paie. Le deuxième moment, ce sont les conquêtes de la Libération inscrites dans le programme du Conseil national de la résistance, sous l'effet conjoint du rôle du mouvement ouvrier dans la résistance et du rapport des forces politiques et de leur pluralisme au sein du Conseil.

EN QUOI LA CONTESTATION POPULAIRE PARTICIPE-T-ELLE AUSI À LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE ?

D. T. : La mobilisation participe à la démocratie parlementaire puisque l'élaboration de la loi en règle générale n'est jamais le fait des seuls élus. Ils s'appuient sur toute une série de lieux où s'expriment, se construisent les positions de l'opinion publique. Il y a des porosités entre le monde syndical, le Conseil économique et social, les associations, les conventions citoyennes et l'élaboration des lois. Pour exemple, la

prise en compte législative de la violence faite aux femmes résulte de plusieurs décennies de mobilisations des femmes et des féministes. Le rapport entre la mobilisation et la loi n'est pas forcément immédiat mais s'inscrit toujours dans une sorte de besoin d'exigences sociales qui revêt des formes multiples et qui, in fine, peuvent passer par le Parlement et par la loi. Aucune loi ne se développe dans l'isolement d'une Chambre des députés qui n'aurait de contact avec personne. La circulation entre la société civile et le Parlement est indispensable si on veut que la loi soit en prise avec la réalité sociale.

LE MOUVEMENT SOCIAL REMET-IL EN CAUSE LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS ?

D. T. : Non, il permet leur bon fonctionnement, en phase avec la société. À deux moments de notre histoire, les mobilisations de rue se sont du reste même affirmées comme le moyen de gérer une crise politique dans le cadre du régime existant. En 1934, ce sont les ligues d'ex-

“À deux moments de notre histoire, les mobilisations de rue se sont affirmées comme le moyen de gérer une crise politique dans le cadre du régime existant”



BIO
Danielle Tartakowsky, historienne, spécialiste de l'histoire politique de la France au XX^e siècle

trême droite qui engagent le pays dans une crise politique majeure le 6 février, ce qui aboutit à la démission du président du Conseil qui vient pourtant d'obtenir la majorité. Cela entraîne une mobilisation anti-fasciste à l'échelle nationale qui elle-même prélude la construction du Rassemblement populaire. En 1968, c'est le phénomène inverse puisque la crise s'engage par les barricades du quartier latin et la manifestation intersyndicale du 13 mai, prélude à la grève générale. C'est la manifestation gaulliste articulée avec la dissolution de l'Assemblée nationale qui permet la sortie de crise.

COMMENT FAIRE ÉVOLUER NOS INSTITUTIONS POUR RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DE LA PAROLE CITOYENNE ?

D. T. : D'une part par la multiplication de ces formes d'actions, d'organisations qui, en pratique, construisent la citoyenneté comme par exemple, tout ce qui relève de l'économie sociale et solidaire, les coopératives, les associations qui sur le terrain mènent une politique d'accueil et de protection des immigrés, toutes celles et ceux qui œuvrent pour une mise en œuvre des valeurs républicaines et démocratiques. Faire commun pour la défense de biens communs suppose l'articulation de l'expertise, de l'engagement et le lien avec les institutions. Mais cela ne suffit pas, il faut aussi que politiquement il y ait des relais qui permettent de porter haut et fort dans un cadre électoral cette exigence de redéfinition des modalités du politique et de la démocratie.

PROPOS RECUEILLIS PAR
NELLY RIZZO

ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE CEUX QUI DONNENT TOUT SUR LE TERRAIN.



Partenaire de la Coupe Internationale de Rugby Fauteuil 2023,

GMF s'engage à doter les clubs Handisport de fauteuils

pour développer la pratique de ce sport.



ASSURÉMENT HUMAIN

ENGAGÉS POUR
LE Collectif



La banque coopérative de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis, rue Jean Wiener, 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BpCE - Société anonyme à direction et conseil de surveillance capital de 180 478 270 € - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon, 75013 PARIS - Siren n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : Insigh 2022 • Merci à Carmen, Élise et Matthieu, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles



casden.fr



Retrouvez-nous chez

